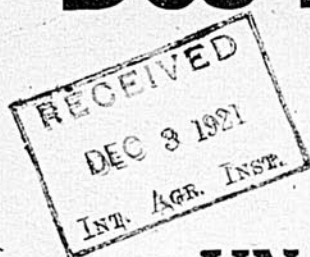


Le Bulletin des Agriculteurs

ENTERED

**Des Représentants
Sincères**



**UN GOUVERNEMENT
RESPONSABLE**

**VOILA CE QUE LE CANADA
MERITE**

Aux Electeurs de le lui donner

LE 6 DECEMBRE

Journal Hebdomadaire

D'ACTION ECONOMIQUE POLITIQUE ET SOCIALE

VOL. 6
No 48

MONTREAL, LE 3 DECEMBRE 1921

Prix:
10c le numéro

LES RICHES TERRES DE LA SASKATCHEWAN

Arcadia, la plus belle région des terres fertiles de la Saskatchewan, la fameuse réserve des Mennonites, située directement à l'Ouest du district de Gravelbourg, qui consiste en 105,689 acres dont 10,260 sont prêts à être distribués.

Mgr. Mathieu, archevêque de Régina, en parlant de ces terres écrit: "Ces terres sont excellentes..... elles ont été longtemps en culture, elles ont été bien travaillées et sont dans les meilleurs conditions pour produire de riches récoltes.

Ces terres ont une superficie de 160 à 640 acres avec de superbes résidences et étables bien aménagées.

Une brochure intéressante, contenant des explications, l'origine de cette réserve et pourquoi ces terres sont à vendre.
 Une lettre de Sa Grandeur Monseigneur Mathieu, l'Archevêque de Régina.
 Une lettre du Révérend Père Sennet.
 Une lettre du Révérend Père Gendron et d'autres informations en voie de distribution gratuite. Pour l'obtenir, écrivez à

M. JOHN MURPHY
 Mennonite Land Sales Co.
 Queens Hotel, Montréal

SAPONA

SAVON ANTISEPTIQUE

PATENTE
 le 24 Sept.
 1918



La Savonnerie du Lion, 611 Bélanger Montréal offre aux Dames des Agriculteurs l'avantage d'acheter directement de sa manufacture un savon qui lave tout aussi bien avec l'EAU DE PUIITS la plus dure qu'avec l'eau la plus douce.

Le lavage que la femme est obligée de faire chaque semaine est un travail des plus fatigants; si elle se servait de Sapona, elle abrègerait au moins d'un gros tiers la durée de sa pénible besogne, son linge serait d'une blancheur virginal, ses étoffes de couleurs fraîches, et ses lainages d'une souplesse soyeuse.

Son prix n'est que 10 centins la livre, et remarquez qu'aujourd'hui toute barre de savon sur notre marché ne pèse qu'une 1/2 livre.

Le Sapona se vend en boîtes de 10 livres, en chaudières de 28 livres, et en tinettes de 90 livres.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis
MARION & MARION
 364, rue Université, Montréal
 27, rue St-Pierre, Québec
 et Washington, D.C.

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit.
 Envoi gratis par l'auteur à votre adresse.
H. CLAY-GLOVER Co. Inc.
 118 West 31st Street
 New-York, U.S.A.

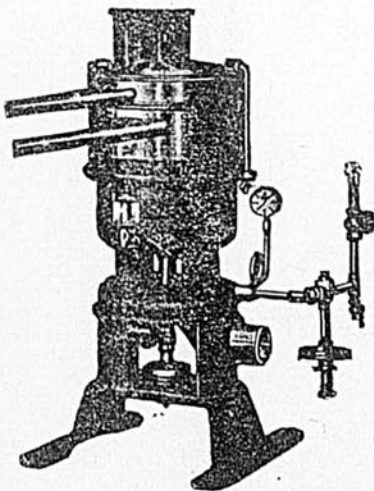
MACHINES MODERNES

Propriétaires de Beurrieres, Fromageries et Laiteries, Manufacturiers de crème glacée, vous désirez augmenter vos revenus—installez chez-vous des MACHINE MODERNES et vous atteindrez alors votre but.

Nous avons ce qu'il vous faut.

Nous désirons attirer spécialement votre attention sur le CENTRIFUGE SIMPLEX.

Cette machine fait un écrémage parfait tout en économisant considérablement le combustible. Faites l'achat d'un CENTRIFUGE SIMPLEX et vous serez satisfaits, nous en sommes convaincus.



- Nous vendons aussi les;—
- Bassins pasteurisateurs "Lacourrière"
 - Bassins pasteurisateurs "Gosselin"
 - Condenseurs
 - Homogénéisateurs.
 - Machines à froid
 - Cabinets à crème glacée.
 - Canistres à crème glacée.
 - Tinettes à crème glacée.

Demandez nos condition.

Tous renseignements désirés seront donnés avec plaisir par

B. TRUDEL & Cie.
 36-38 Place d'Youville
 Montréal.

Casier postal 484—

Tel. Jour: Main 118
 Soir: Westmount 4120

THÉ PRIMUS

Le Thé de Ceylan, grâce au climat exceptionnel de cette île, possède les qualités d'arome, de force et de saveur que vous trouverez et apprécierez, surtout, dans le THE PRIMUS.



Distributeurs
L. CHAPUT, FILS & Cie,
 Limitée, MONTREAL



La station de démonstration et son utilité sur la ferme

Notes des fermes expérimentales

Le service des stations fédérales de démonstration est une division de l'institution des fermes expérimentales. Il a pour but de prêter directement au cultivateur le fruit des observations et des recherches faites sur les fermes expérimentales. Les premières de ces stations ont été établies en 1914 sur vingt-deux points différents de l'Alberta et de la Saskatchewan. En 1921, il y en avait quatre-vingt-huit, en comptant celles qui ont été établies dans Québec, Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

Les fermes sur lesquelles se trouvent ces stations de démonstration appartiennent à des cultivateurs et les résultats qu'elles obtiennent provoquent au plus haut point l'intérêt de leurs voisins et stimulent chez eux une vive rivalité.

Voici le système général de coopération entre le Ministère et le cultivateur: L'adoption, après enquête d'un bon assolement ou rotation de récoltes pour la station et son voisinage.

L'emploi de variétés et d'espèces de céréales qui conviennent au sol du district.

L'emploi de différentes quantités de semence à l'acre pour connaître les quantités qui conviennent le mieux.

L'emploi de différentes quantités de graine de trèfles et de graminées;

L'essai de graine produite sur la ferme

L'emploi d'un mélange de graine pour les passages d'été.

L'introduction et l'emploi d'appareils propres à économiser la main d'œuvre et les machines modernes.

La pratique de façons culturales après la moisson pour détruire les mauvaises herbes et les insectes, conserver l'humidité et augmenter les rendements.

Le soin du fumier de ferme et son emploi économique.

Encourager l'établissement d'un bon jardin de ferme.

Encourager l'élevage de volailles de race pure, la bonne alimentation et le bon logement de ces volailles.

Dans les provinces de l'Est, on laisse bien des prairies et bien des passages trop longtemps en gazon; par contre, les prairies que l'on renouvelle trop souvent sont mal préparées et l'on ne sème pas assez de graine de trèfle et de graminées.

L'exemple que donne sur ce point la station de démonstration est remarquable.

On enseme une partie du champ avec la même quantité de semence que l'on emploie généralement dans le district et l'autre partie est ensemée d'un mélange plus épais. Il en résulte un contraste si frappant que le cultivateur s'arrête pour demander quelle en est la cause.

SEMENCE SELECTIONNEE.

Un des principaux objets de ce travail est de cultiver la bonne graine en grosses quantités pour que les cultivateurs aient l'occasion de l'acheter à des prix raisonnables. Plusieurs stations font une spécialité de la culture de la semence pure. Les variétés choisies pour les stations de démonstration sont celles qui ont été cultivées pendant un certain nombre d'années sur la ferme expérimentale la plus proche et qui ont fait preuve de leur adaptation à ce district.

FACONS CULTURALES APRES LA MOISSON.

Dans certains districts, les mauvaises herbes s'emparent de la terre et l'on est obligé de sacrifier la terre après la récolte et de cultiver des plantes-racines pour les détruire. Les façons culturales données après la moisson détruisent les mauvaises herbes et les insectes. La nourriture que contient le gazon devient assimilable, le sol retient mieux l'humidité et est en bon état mécanique pour donner une grosse récolte.

JOHN FIXTER,
Ferme expérimentale,
Ottawa.

LA BONNE ALIMENTATION EST ESSENTIELLE DANS LA PRODUCTION DES OEUFS.

(Notes des fermes expérimentales).

Pour que les poules rapportent un bénéfice, il est nécessaire que les oeufs soient produits pendant la saison qu'ils sont rares et qu'ils se vendent cher.

Les oeufs pondus en novembre et décembre rapportent généralement deux à trois fois plus que les oeufs pondus en avril ou en mai. Les aviculteurs devront donc déployer tous leurs efforts pour obtenir des oeufs en hiver. Le succès dépend principalement des soins dont les poules sont l'objet et de la nourriture qu'elles reçoivent. Pour obtenir une bonne ponte en hiver, il y a d'autres aliments essentiels en dehors du grain et de l'eau. Les plus importants de ces aliments sont les céréales et d'autres nourritures animales et on ne saurait trop insister sur le fait que ces aliments sont absolument nécessaires à la ponte. La verdure peut être donnée sous forme de betteraves fourragères, de foin de trèfle, d'avoine germée, de chou ou d'épluchures de légumes et les aliments animaux sous forme de lait, d'os verts broyés de déchets de boeuf ou de résidus d'abattoir.

Le mode d'alimentation suivant devrait donner de bons résultats:

Matin - un léger repas de grain rond donné dans la litière.

Midi - on peut donner une pâtée dans laquelle on mélange des restes de tables ou des os verts broyés.

Soir - un plein repas de grain rond dans la litière.

Outre ce qui précède, il faut tenir devant les poules en tout temps, une provision constante de gravois, d'écaillés d'huîtres, de charbon et d'eau fraîche, ainsi qu'une pâtée sèche. Différents ingrédients peuvent entrer dans cette pâtée mais une pâtée qui donne de bons résultats est celle qui est composée de son, de gru, de farine de blé d'inde, d'avoine moulue et de farine de viande en parties égales. Si l'on a du lait ou des os verts, le pourcentage de viande doit être réduit. Il faut donner le grain rond en petites quantités afin d'obtenir que les poules consomment une forte proportion de pâtée car on a noté que c'est lorsqu'elle consomment le plus de pâtée que ses poules pondent le mieux.

GEO. ROBERTSON, Aviculteur
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

\$5.00.

A cette date l'an dernier, des taureaux communs pesant de 700 à 1000 livres se vendaient en moyenne \$6.00 le cent, tandis qu'ils se vendent en moyenne, cette année, sur les marchés de Montréal \$2.50 le cent. Les vaches bien préparées trouvaient preneurs il y a un an pour \$10.50 le cent, aujourd'hui l'on est contraint d'accepter une moyenne de \$5.00 le cent, ce qui représente moins de la moitié. L'on retirait l'an dernier \$11.00 le cent pour les taures de tout premier choix et \$5.00 le cent pour celles de qualité inférieure. Durant les derniers jours, elles se sont vendues, ou plutôt données, pour \$5.50 le cent. Celles de qualité inférieure se vendent \$2.00 le cent.

Durant les dernières semaines les plus hauts prix payés pour les bouillons étaient de \$5.75 le cent. Durant les mêmes semaines de 1914, les bouillons rapportaient \$6.50 le cent. Il en est de même d'une manière générale pour toutes les catégories de bétail. Il est donc facile de constater que les prix sont actuellement plus bas qu'il y a six ans, c'est-à-dire avant la guerre.

La mise en vigueur, aux Etats-Unis, du Bill Fordney a eu un effet néfaste sur notre commerce de bétail avec la république voisine.

En temps normal les prix du bétail sont plus élevés aux Etats-Unis qu'ils ne le sont au Canada. Toutefois, en raison des conditions anormales produites par la guerre, il y eut une période où l'on vendait le bétail plus cher au Canada que chez nos voisins. Mais les conditions sont maintenant revenues normales, et le bétail se

vend encore à un prix plus élevé sur les marchés américains que sur les marchés locaux. Il existe actuellement un manque de bétail aux Etats-Unis, et si les prix augmentent, l'on pourra s'attendre à voir augmenter aussi les prix sur nos marchés. Quoique le tarif contre notre bétail nous empêche de faire de l'expédition sur le marché américain, il y a un peu de compensation par suite de l'échange. En effet, la valeur du dollar américain est plus élevée que celle du dollar canadien.

Plusieurs cultivateurs américains résidant dans la région produisant le blé d'Inde sur une vaste échelle exercent actuellement une pression pour faire disparaître cette taxe contre notre bétail. Ils préfèrent engraisser le bétail canadien que celui élevé dans leur pays parcequ'il est plus facile à engraisser. De plus, les consommateurs veulent voir diminuer le tarif contre les produits canadiens, vu que cette loi tend à augmenter le coût de la vie.

Si, d'ici à l'été prochain, cette poussée contre cette loi devient assez forte et que le gouvernement américain soit en quelque sorte forcé de supprimer ce tarif sur notre bétail, l'éleveur qui hivernera son troupeau, aura une chance de rattraper les pertes qu'il a subies depuis quelque temps. Même si ceci n'arrive pas, il nous semble que les prix du bétail seront plus élevés, le printemps prochain. Ceux qui pourront hiverner leur troupeau feront peut-être bien de ne pas sacrifier trop de têtes, actuellement, car il y a actuellement encombrement des marchés et par conséquent c'est un temps de panique et un bien mauvais temps pour vendre le bétail.

CRISES Demandez le livre gratuit donnant tous les détails sur les préparations "Trench," universellement renommées, contre l'Epilepsie et les crises. Traitement simple à domicile. Plus de 20 ans de succès. Plus de 1000 témoignages de tous les parties du monde, en un an. Ecrivez immédiatement.

TRENCH'S REMEDIES LIMITED
2707 St. James Chambers 79 Adelaide St. E.
Toronto, Ont.

Les parts de la Coopérative Centrale des Agriculteurs rapportent depuis plusieurs années 8 % d'intérêt. Elles sont de \$10.00 chacune. Les cultivateurs peuvent en souscrire de 5 à 200 en s'adressant aux correspondants de Versailles — Vidrocaire — Boulais (limitée)

La lutte électorale ne laisse pas nos jeunes compatriotes indifférents

Premier essai d'un de nos plus jeunes lecteurs M. A Brassard de Danville qui dénote une imagination très vive et beaucoup d'esprit d'observation.

NOS MINISTRES AMOUREUX



Les Fermiers—Amour malheureux, Mon cher. Notre Idylle est Agricole, cette année.....

Sera-t-il payant d'hiverner le bétail

Si l'on compare les prix des différents produits de la ferme payés cette année avec ceux de l'an dernier, on constate que c'est le bétail vivant qui a subi la plus forte baisse. A la même date l'an dernier, les bouillons bien préparés se vendaient sur les marchés de Montréal en moyenne de \$12. le cent. Aujourd'hui ils ne rappor-

tent que \$5.75 le cent et les animaux de tout premier choix n'obtiennent qu'une piastre de plus par cent livres. L'an dernier, de bons taureaux se vendaient en moyenne \$8.60 le cent, et ceux de tout premier choix \$10.00. Le acheteurs aujourd'hui ne paient pour la même qualité que \$4.00 le cent, et ceux de premier choix

CULTIVATEURS

Ne payez pas l'Impôt

AVEC DES BILLETS PROMISSOIRES

Comme la Cie Riordon et les grosses compagnies

Mais sachez vous servir de votre Bulletin de Vote ET

Votez pour les Candidats Fermiers-Progressistes

La Cie Riordon et le Gouvernement

Nous avons vu dans plusieurs articles comment les compagnies les plus puissantes, les plus à même de vivre sans protection, recevaient des faveurs insensées du gouvernement. Ainsi non seulement les manufacturiers sont protégés contre la concurrence étrangère, mais le gouvernement leur rembourse ce qu'ils paient en droits de douane. Le gouvernement a été plus loin que cela; il a permis que des compagnies comme la Riordon soient exemptes de taxes que le commun de la population est obligé de payer jusqu'au dernier sou sous peine d'amende. Le scandale de la Riordon est déjà connu du public grâce aux révélations de M. Ellard, candidat progressiste dans Wright. Nous résumerons cette affaire Riordon afin que nos lecteurs puissent constater jusqu'à quel point les gros intérêts contrôlent le gouvernement et sont protégés par lui.

Au début de la guerre, la Riordon était une compagnie ordinaire, à capital restreint, qui faisait cependant de bonnes affaires et qui était bien administrée. Pendant la guerre, la demande de papier de pulpe se fit immense, et la compagnie connut une prospérité inouïe. Elle accrut ses propriétés, achetant de nouveaux moulins à Hawkesbury, Merriton, Ottawa, Hull et Ticonderoga, N.-Y.; elle construisit récemment une immense manufacture de soufre à Kippawa, au capital de quarante millions.

Depuis le début de la guerre, la Riordon a fait de gros profits: elle a payé chaque année des dividendes de 10 pour cent et donné des bonis considérables à ses actionnaires. Pendant ce temps-là le gouvernement acceptait de la Riordon des billets promissaires pour le paiement de l'impôt sur le revenu. La Compagnie pouvait payer de gros dividendes, mais elle ne pouvait payer ses taxes. Pendant la même période encore, la Riordon payait au gouvernement américain \$328,081 de taxes sur les profits réalisés à ses usines de Ticonderoga. Evidemment, le gouvernement américain n'avait pas si confiance dans les billets promissaires de la Riordon que Arthur Meighen ou Henry Drayton.

Il est connu maintenant qu'au cours des années 1916-17-18-19 et 21, c'est-à-dire pendant plusieurs années de la plus grande prospérité de la Riordon, celle-ci n'a pas payé un sou de taxes au gouvernement; elle s'est contentée de donner des billets promissaires. La Riordon a pourtant payé en 1917-18-19 et 20 des dividendes de 10 pour cent à ses actionnaires et un rapport officiel de la compagnie prouve que dans les premiers mois de 1920, la compagnie a réalisé un profit net de \$3,218,082, tout paiement de taxes et toute dépréciation du ma-

ériel pris en considération. Ce qui veut dire que dans son rapport financier, la compagnie tenait compte de taxes qu'elle n'avait pas payées. Où est allé l'argent qui devait servir à payer l'impôt? Il n'est pas probable que M. Meighen réponde. Il a toujours été très prudent lorsqu'il s'est agi de dévoiler d'où venaient ses fonds électoraux! Les rapports financiers des trois années précédentes prouvent que les profits nets de la Riordon se sont chiffrés annuellement à \$2,169,920.

M. Meighen pourra-t-il expliquer comment il se fait qu'une compagnie dont les profits nets se montent à plus de deux millions par année ait la permission de payer ses impôts sur le revenu par billets promissaires, alors qu'il est prouvé que de petits commerçants ont été mis à l'amende pour avoir retardé d'un ou deux jours le paiement d'une somme insignifiante.

La seule raison que le gouvernement a donnée à ce scandale c'est que le paiement de ces taxes aurait mis en péril la Riordon. Comment se fait-il alors que cette compagnie qui a accumulé une dette de \$800,000 envers le gouvernement fédéral, et une somme encore plus forte envers les gouvernements provinciaux, ait pu payer, les mêmes années qu'elle donnait des billets promissaires aux gouvernements, plusieurs millions de dividendes?

Le gouvernement n'a pas d'excuses; nous sommes en présence d'un cas de vol direct de la population au profit des gros intérêts. Des faits de ce genre prouvent comme les électeurs doivent être prudents en déposant leur vote et avec quel soin ils doivent choisir des candidats qui ne protégeront pas les gros intérêts, mais qui verront à ce que les impôts soient répartis plus justement et payés surtout par ceux qui sont le plus en mesure de le faire.

CHARLES GAUTIER

"Le Droit" (25 nov. 1921.)

Candidats Fermiers-Progressistes sur les rangs dans Québec

Comtés	Candidats	Labelle	Jean Lachance
Bagot	Louis Marcotte	Laval Deux-	Aglibert Théoret
Bellechasse	J.C. Côté	Montagnes	
Champlain	Auguste Trudel	Nicolet	Fortunat Proulx
Drummond Ar-	Wilfrid Blan-	Pontiac	Georges Landon
thabaska	chard	Richmond-Wolfe	Azarie Lemire
Hull	Sylvio Lafortune	Rimouski	Alfred Lavoie
Châteauguay-		Vaudreuil-	Julien Charlebois
Huntingdon	Peter McArthur	Soulanges	
Joliette	Paphnus Bonin	Wright	Herbert Ellard
Kamouraska	Joseph Langlais		

JOURNAL HEDDOMADAIRE

Publié par la

LA COMPAGNIE DE PUBLICITE
RURALE Limitée, en formation.

Rédaction et Administration:

63, rue WILLIAM, MONTREAL
TELEPHONE : 2651
MAINLe seul journal agricole hebdomadaire
publié en français au Canada.Directeur: J. N. PONTON; B.A., B.S.A.
Rédacteurs: A.L.B. GOSSELIN B.S.A.
FIR. LETOURNEAU B.S.A.

LE BULLETIN DES AGRICULTEURS

VOL. 6 MONTREAL, LE 3 DECEMBRE 1921 NO. 48

ABONNEMENT:

Canada, excepté Montréal: \$2.00 par année
Montréal et pays étrangers: \$3.00 " "
payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES

Petites Annonces: 25 mots, 50cts pour chaque inser-
tion; 2 cents par mot additionnel;
minimum, 50 cents par annonce
Grandes Annonces: Demandez conditions au gérant
de publicité. Toute annonce est
soumise à l'approbation du direc-
teur. La copie doit être fournie
au moins 10 jours avant la date
de la publication.Imprimé aux ateliers de l'Agence Canadienne de Pu-
blicité Limitée, 281 ouest, rue LaSalle, Montréal

EN ALLANT VOTER

Nous voici enfin arrivés au moment d'élire le prochain gouvernement canadien. 640 candidats se disputent les 235 sièges de la Chambre des Communes. C'est probablement la première fois que l'électorat canadien se trouve en face d'un si riche choix. S'il agit avec intelligence et discernement, il pourra se donner un gouvernement capable de rétablir l'ordre dans les finances du pays, de rejeter les mauvaises lois dont nous souffrons et de donner une direction saine aux affaires publiques. Si le peuple sait éliminer les 405 candidats les moins désirables, il restera assurément avec une députation d'élite.

Mais malheureusement l'expérience des élections passées nous force d'entretenir des doutes sur la liberté d'action de l'électorat. N'est-il pas vrai que la cause principale de tous nos maux, l'avilissant esprit de parti, obscurcit, pour ne pas dire paralyse totalement l'intelligence de la masse des électeurs? N'est-il pas vrai qu'au lieu d'éclairer le peuple, les politiciens de métier, ces méprisables et venimeux agents des trustards qui exploitent la naïveté populaire à leur profit, s'appliquent à exciter la passion de parti qui reste ancrée dans les coeurs? La campagne présente fournit des millions de preuves de la bassesse de l'engance maudite des politiciers; l'on ment; l'on déplace les questions l'on calomnie les citoyens honnêtes et dévoués au bien commun; l'on enivre les électeurs; on les ameute; on les achète; on les soumet au pire esclavage en leur enlevant la liberté de conscience; tout cela au nom du parti!

Il n'est peut-être pas inopportun de citer à l'appui de notre condamnation de l'esprit de parti un extrait de la *Lettre pastorale* des évêques de la province Ecclésiastique de Québec en date du 22 septembre 1875, qui couvre de mépris et de honte les ministres et les députés qui, tout en se disant grands catholiques foulent aux pieds la doctrine et les enseignements de nos plus hautes autorités religieuses. Voici cet extrait:

"Politique vraiment divine! Oh! qu'elle

"laisse bien loin derrière elle, cette fausse et "souverainement déraisonnable politique, qui "fait des plus graves intérêts d'un peuple "comme un jouet d'enfant avec lequel des "partisans aveugles cherchent à s'amuser, "à s'enrichir, à se supplanter mutuellement!

"Loin de nous la pensée de méconnaître "les avantages du régime constitutionnel, "considéré en lui-même, et par conséquent, "l'utilité de ces distinctions de partis, qui se "tiennent les uns les autres, en échec pour si- "gnaler et arrêter les écarts de pouvoir. Ce "que nous déplorons, ce que nous condamnons "c'est l'abus que l'on en fait; c'est la pré- "tention que la politique réduite aux mesqui- "nes et ridicules proportions d'intérêts "de parti, devienne la règle suprême de tou- "te administration publique, que tout soit "pour le parti et rien pour le bien commun; "rien pour cette société dont on a le soin. "Ce que nous condamnons encore, c'est que "l'on se permette de dire et d'oser tout ce "qui peut servir au triomphe d'un parti.

"Prêtez l'oreille à mes paroles, dit le Saint-
Esprit (Sagesse VI); vous qui gouvernez la
multitude, considérez que vous avez reçu la
puissance du Très-Haut, qui interrogera
vos oeuvres, scrutera même vos pensées; parce
qu'étant les ministres de son royaume, vous
n'avez gardé la loi de la justice, ni marché
selon sa volonté. Aussi viendra-t-il à vous
d'une manière effroyable vous juger avec
extrême rigueur".

Nous voici fixés sur la doctrine et la valeur des politiciens qui forcent les cultivateurs et les ouvriers à voter pour tel ou tel candidat simplement, parce qu'il est rouge ou bleu.

Ce procédé ignominieux et déshonorant n'est employé que par les candidats sans cause, les candidats qui n'ont qu'un but; servir leurs intérêts personnels. Aussi ces voleurs publics n'hésitent pas à recourir à tous les moyens de corruption et au mensonge pour extorquer le verdict du peuple.

Penché sur l'abîme qu'ont creusé les vieux partis, l'électorat se ressaisira-t-il? Choisira-t-il parmi les trois candidats en présence dans presque tous les comtés, l'homme intègre, éclairé, sincère et probe ou le serviteur de la haute finance et des trusts."

Les procédés de camouflage des vieux partis qui bariolent le peuple avec la peinture que leur fournissent les grands capitalistes sont tellement repoussants que tout homme libre doit les condamner. Pour la première fois, le peuple canadien pourra se donner un gouvernement au-dessus des grands capitalistes, un gouvernement qui protégera toutes les classes de la société, un gouvernement dont le véritable siège sera à Ottawa et non à Londres; souhaitons qu'il saisisse cette occasion et, qu'une bonne fois, il exerce ce droit sacré, qu'est le vote, en toute liberté de conscience, se rappelant que sur la députation qu'il élira pèse la lourde tâche: 1o de rendre l'agriculture rémunératrice, car le cultivateur ne saurait maintenir la production, c'est-à-dire la vie du peuple, à moins d'y trouver des revenus suffisants pour défrayer le coût de production; 2o de rouvrir les portes des usines, car le chômage auquel les industriels pourtant protégés par le tarif protecteur des gouvernements précédents, forcent la classe ouvrière, ne tardera pas à la conduire à la famine; 3o de solder, sans écraser le peuple, mais plutôt en forçant ceux qui ont accumulé des fortunes pendant la guerre lesquelles fortunes ils ont mises à l'abri de l'impôt en les plaçant dans des emprunts du gouvernement non imposables, de solder, dis-je, la dette écrasante contractée par les impérialistes libéraux et conservateurs; 4o de mettre en exploitation nos innombrables ressources naturelles et cela pour le profit du peuple canadien et non pour celui des étrangers; 5o de régler l'inextricable problème des chemins de fer; 6o d'apporter pour notre commerce international des mesures qui tout en assurant des revenus au pays assureront en même temps la protection de l'ouvrier, du cultivateur et de la petite industrie canadienne.

Il faudra donc se rappeler toutes ces choses en allant voter le 6 décembre; aller voter tout simplement pour son parti sans se rendre compte de la valeur des candidats et de leur programme serait un crime contre nos familles contre notre province et contre notre pays.

J. N. PONTON.

00000000000000000000
00000000000000000000

ENTRE NOUS

00000000000000000000
00000000000000000000

Fidèles aux traditions

Le troisième parti: le parti fermier-progressiste, se compose d'anciens conservateurs et d'anciens libéraux qui veulent rester fidèles aux traditions du passé.

Cartier et Macdonald sont les grands ancêtres des conservateurs, traditionalistes, tels qu'on en rencontre encore dans le peuple, dans la classe des travailleurs surtout. Cartier et Macdonald, architectes de la Confédération canadienne, étaient canadiens avant d'être anglais, patriotes dans toute l'acception du terme. Cartier et Macdonald étaient des autonomistes, c'est-à-dire des anti-impérialistes, des anti-conscriptionnistes. Le Canada, aux Canadiens, telle était leur devise.

Les Borden et les Meighen ont déserté la voie que Cartier et Macdonald avaient tracée. Ils se sont engagés dans la route de l'impérialisme et de la conscription militaire. Ils sont devenus anglais d'abord, et canadiens ensuite. Ils ont détruit ce que Cartier et Macdonald avaient fait, ils ont, en un mot, vendu le pays à l'Angleterre.

Or, le peuple, l'électorat conservateur, refuse de suivre Borden ou Meighen. C'est pour cette raison qu'il se range du côté des fermiers-progressistes du troisième parti, désireux de reprendre les saines traditions conservatrices du passé.

Mercier et Laurier sont les grands ancêtres des libéraux.

Mercier était un national, un patriote, un canadien, comme Cartier et Macdonald.

Laurier aurait voulu marcher dans les traces de ses devanciers. En 1899, lorsque Chamberlain, le père de l'impérialisme, demanda au gouvernement canadien d'envoyer des troupes en Afrique, le premier mouvement de Sir Wilfrid fut de dire non. Ses ministres, des libéraux, le forcèrent de répondre au désir de l'Angleterre, d'accepter le principe de la participation du Canada, aux guerres de l'Empire, d'abandonner la voie de l'autonomie canadienne pour celle de l'impérialisme.

Plus tard, quand il s'est agi de régler la question des écoles, Laurier voulait donner justice aux Canadiens-français, mais ses ministres l'en ont empêché.

En 1917, sur l'affaire de la conscription, les principaux chefs du parti libéral abandonnèrent lâchement Sir Wilfrid pour former le cabinet de coalition, imposer la conscription et pour chasser les fils des cultivateurs.

Laurier a été trahi, délaissé par ses propres ministres libéraux; les Sifton, les Pugsley, les Fielding.

Or, demain, quand M. Mackenzie King—ce sont des chefs libéraux qui disent cela—aura été enterré dans son comté sous 3000 voix de majorité, le parti libéral tombera entre les mains, de Fielding, aussi impérialiste, aussi conscriptionnistes que Meighen.

Fielding, aura, pour l'appuyer, des hommes comme le Dr. Béland de la Beauce—celui qui traitait les cultivateurs de bolchévistes—des hommes, comme le Dr. Béland, qui, il n'y a pas bien des années prêchait la conscription.

Maintenant que Laurier est mort, voter pour les candidats libéraux, c'est voter pour Fielding et la conscription.

Le parti libéral a donc, lui aussi, comme le parti conservateur, abandonné, la route de l'autonomie canadienne, pour celle de l'impérialisme. C'est pour cette raison que les libéraux, fidèles aux saines traditions du passé, se rangent aujourd'hui du côté des fermiers-progressistes, canadiens d'abord.

Le troisième parti se compose d'anciens conservateurs et d'anciens libéraux, qui veulent reprendre la route de l'autonomie canadienne.

Voter pour les candidats fermiers, c'est venger Cartier, trahi par Meighen, c'est venger Laurier, renié par Fielding.

F. L.

Meighen-Gouin

Il y aura après les élections—tous les jours le disent—une coalition Meighen-Gouin. Combien d'électeurs qui auront, de bonne foi, voté pour un candidat libéral, se réveilleront un beau matin dans les bras de Meighen, l'homme de la conscription et de la banqueroute nationale.

Les politiciens de métier qui promènent le même discours d'une paroisse à l'autre, qui prêchent, comme le Soleil, que le parti est une religion, ne disent pas toute leur pensée. Ils voient le passé,—ils ne disent pas par exemple que les deux anciens partis sont également responsables de la dette nationale de \$3,000,000,000 et ne soufflent mots de leur projet d'avenir. Ils jettent un peu de poudre aux yeux du peuple, le magnétisent alors qu'ils rêvent à la coalition Meighen-Gouin que préparent dans l'ombre les capitalistes.

F. L.

L'occasion

Les cultivateurs de la province de Québec ont une belle occasion de prendre leur place dans les parlements, d'avoir leur part de soleil. Les agriculteurs de l'Ouest et de l'Ontario l'ont saisi cette occasion, ils n'ont pas craint pour cela de se dépouiller du manteau bleu ou rouge. Les agriculteurs des autres provinces ont compris que l'intérêt national passe avant le parti.

Ceux du Québec se montreront-ils aussi grands? seront-ils assez forts pour mettre de côté l'esprit bleu ou l'esprit rouge—deux mots vides de sens—et commencer par se protéger eux-mêmes avant de servir les politiciens.

Les agriculteurs du Québec profiteront-ils de l'occasion qui leur est offerte de prendre

leur place dans les parlements à côté des agriculteurs des autres provinces? F. L.

LES PRODUITS MOINS CHERS.

Les chefs des deux Anciens partis prêchent la protection—On sait pourquoi? Esclaves de la haute finance, des capitalistes, ils écoutent leurs maîtres.

La protection, cela veut dire la farine plus cher au Canada qu'en Angleterre, cela veut dire les machines agricoles à des prix inabornables, cela veut dire la fermeture des marchés étrangers aux cultivateurs du pays, cela veut dire la croissance des trusts, le développement des villes aux dépens des campagnes, en un mot, la misère.

“Le système de protection que maintient le gouvernement, disait Laurier, c'est-à-dire de lever leur tribut sur le peuple non pour faire face aux dépenses légitimes du gouvernement, mais au bénéfice d'une classe spéciale et privilégiée, doit être absolument condamné. Qu'il soit bien compris que dès maintenant, nous différons complètement d'opinion avec le parti au pouvoir. La protection est son idéal, le libre-échange est le nôtre . . .

“Le tarif qui prévaut maintenant au Canada est un lourd fardeau, un tarif oppresseur. La politique Nationale est une fraude et a fait faillite. Le principe fondamental de la Politique Nationale, si tant est qu'elle en ait, est de taxer le pain du peuple. La politique qui élève le prix du pain et du charbon est une politique inhumaine. . . .

“J'en appelle à votre raison: ce système (de la protection) n'est-il pas vicieux dans son principe, inique dans ses dispositions et dangereux dans ses conséquences? Je voudrais savoir en vertu de quel principe il est permis de taxer un homme afin d'enrichir son voisin, de taxer le cultivateur afin de donner de l'emploi à l'ouvrier, de taxer l'ouvrier afin que le fermier obtienne de meilleurs prix pour ses produits”

Les chefs libéraux actuels, en devenant aussi protectionnistes que Meighen, ont renié la parole de Laurier.

Le parti fermier-progressiste, lui, veut reprendre les saines traditions libérales du passé, abandonnées par les Gouin, les Fielding, les Lemieux, etc.

Le parti fermier progressiste demande la réduction des droits de douane—non le libre échange comme l'insinuent certains orateurs et comme le dit l'inique Soleil—et l'entrée en franchise des instruments servant à la production.

Le tarif modéré demandé par les progressistes veut dire la farine moins cher, le grain moins cher, les concentrés moins chers, les machines moins chères et des marchés avantageux pour les produits canadiens.

Tout cultivateur, tout ouvrier, qui refuse aujourd'hui d'appuyer le candidat du parti fermier-progressiste, vote contre ses propres intérêts.

L'Influence Française

Les deux anciens partis parlent de remanier la carte électorale et de donner plus de représentants aux villes qu'aux campagnes.

L'Association manufacturière est en arrière de ce projet, comme la sinistre figure des intérêts financiers est en arrière de la protection préchée par M. M. Gouin et Meighen.

"L'Association manufacturière, a écrit M. Asselin, tentera de faire passer aux villes où elle fait la pluie et le beau temps, la prépondérance électorale qu'a exercée jusqu'ici la campagne. Cette mesure serait, dans la province de Québec, la mort de l'influence française à Ottawa. Le parti agraire la combattra."

Les chefs des deux anciens partis, valets de la haute finance et de l'Association manufacturière, pour étouffer la voix du peuple arrêter le mouvement agraire, multiplieront les députés dans les villes pour les diminuer dans les campagnes.

Voter pour l'un ou l'autre des deux anciens partis, c'est voter la mort de l'influence française à Ottawa.

Voter pour le candidat fermier, c'est voter pour la prépondérance des campagnes dans les parlements.

Les cultivateurs qui refusent aujourd'hui de voter bleu ou rouge pour appuyer le candidat fermier sont des patriotes, des hommes qui placent l'intérêt de la province de Québec au-dessus, de l'esprit de parti.

Les candidats bleus et rouges n'ont pas parlé durant la présente campagne de cette affaire parce qu'ils avaient peur d'être baillonnés par la population des campagnes.

Maintenant que celle-ci est au courant baillonnera-t-elle les candidats qui s'apprêtent à tuer l'influence française. ?

Lafontaine a-t-il encore des fils ?

Le Mouvement de 1911

Le peuple en 1911, parce qu'il était opposé à la marine "canadienne en temps

de paix, impériale en temps de guerre" de M. Fielding—qui a trahi Laurier en 1917 et a failli devenir le chef du parti libéral— a élu 25 nationalistes qui, a part quelques-uns, une fois à la Chambre, se sont empressés de trahir leur mandat et de passer du côté des conservateurs. La cause: guerre à l'impérialisme, était bonne, mais les hommes qui la défendaient à part quelques-uns, n'étaient pas sincères.

Les politiciens de métier, habitués à tromper le peuple, à mentir pour escamoter des votes et se hisser au pouvoir, répètent que les fermiers vont faire comme les traîtres de 1911, vont se jeter, après les élections dans les bras de Meighen. Voyez-vous les 40 députés agraires de L'Ouest, les 50 de l'Ontario, ceux du Québec et des provinces Maritimes, assez forts pour former eux-mêmes un gouvernement, se jeter dans les bras de Meighen ?

Les agriculteurs se sont constitués en troisième parti afin de revendiquer les droits de la classe agricole, d'abaisser les droits de douane, d'adopter un tarif plus juste pour l'agriculteur et l'ouvrier, de combattre les trusts et ils se jetteraient dans les bras de Meighen, champion de la protection outrée, défenseur des trusts et des capitalistes ?

Quand avons-nous vu une classe d'hommes mépriser leurs propres intérêts, sacrifier leur cause pour servir un chef politique au passé abhorré ?

Il faut que le Soleil — journal repoussant — et les pantins politiques soient bien à court d'arguments — pour utiliser celui-là.

Heureusement que le peuple sait à quoi s'en tenir au sujet de ces insinuations malicieuses, et qu'il saura se tourner contre ceux qui aujourd'hui tentent de l'induire en erreur en dénonçant les fermiers-progressistes comme de lâches transfuges.

FIRMIN LETOURNEAU

M. Auguste Trudel dans le Comté de Champlain

Que le mouvement agraire prenne de l'emprise dans la Province, cela ne fait plus de doute lorsque l'on constate la pression exercée par les cultivateurs du comté de Champlain, par exemple, pour retenir les services de l'un de nos agriculteurs le plus compétent en matière de législation

agricole, de commerce des produits de la ferme, d'organisation rurale, un homme sans peur et sans reproche, pour défendre la candidature agraire dans ce comté.

D'un autre côté, les sacrifices énormes auxquels M. Trudel a consenti en accédant à la demande de ses compatriotes et en se laissant porter candidat, démontrent que la cause agraire a des adeptes qui ont foi en l'avenir de l'agriculture et qui placent la prospérité du pays avant leurs propres intérêts.

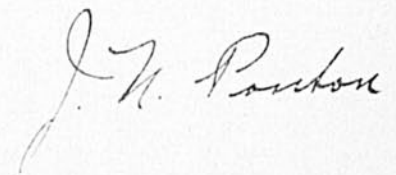
Comme nous l'avons maintes fois répété, l'agriculture ne peut plus différer son organisation. La majorité des cultivateurs admettent ce fait; bien qu'ils n'aient pas tous la préparation pour se jeter dans toutes les entreprises d'organisation aujourd'hui même, ils n'en sentent pas moins la nécessité et ils n'appuient pas moins fortement les démarches des comtés mieux organisés.

Depuis plusieurs semaines les agents des vieux partis déblatéraient contre les agrariens; trois ou quatre jours de travail ont déjà converti à la cause des milliers d'électeurs avides d'apprendre la vérité sur ce mouvement. Partout où M. Trudel se présente, il est accueilli avec enthousiasme; l'intérêt que suscitent ses plaidoyers en faveur du mouvement agraire démontre qu'avec les autres candidats de ce parti, il jette en terre une semence qui germera en dépit des déprédations des capitalistes et des impérialistes qui s'émeuvent à la pensée que le pouvoir leur échappe.

Le comté de Champlain s'est peut-être montré un peu dur en imposant la candidature à M. Trudel à la dernière heure de la campagne; mais en l'élisant, en l'envoyant à Ottawa, il donnera à la province de Québec un puissant défenseur dont les travaux parlementaires avec ceux des autres députés agraires qu'il rencontrera dans la capitale contribueront à refaire nos forces usées et imprimeront une nouvelle vigueur à notre vie économique et nationale.

Quand l'agriculture est prospère, tout le pays est prospère.

Les cultivateurs et les ouvriers de Champlain participeront donc à assurer la prospérité du pays en votant pour le candidat agraire, M. Auguste Trudel.



Le Gouvernement de Québec a des Démangeaisons

A juger par les activités des ministres et des députés du gouvernement de Québec, l'on dirait que les élections présentes sont des élections provinciales plutôt que fédérales. Tous ces zélés administrateurs de la province que le surmenage forçait au repos il y a à peine quelques semaines d'aucuns ne pouvait même plus supporter l'atmosphère de la ville de Québec et durent aller s'emplir les poumons d'air du sud, s'abattent sur la province pour arrêter le

mouvement agraire. Les bleus, disent-ils sont dangereux; mais ils sont battus d'avance. Mais les agrariens! quel menace! Et il faut voir comment ils se jettent sur eux.

Le ministre de l'agriculture a pourtant dit, il n'y a pas longtemps, c'était avant les élections, alors qu'il avait encore qu'un petit groupe d'organiseurs à l'oeuvre que le mouvement agraire était en

soi une bonne chose, que son seul tort était d'être un peu prématuré. On se rappelle la botte que servait à notre Honorable Ministre de l'Agriculture, l'un des rédacteurs du Devoir à ce sujet.

Aujourd'hui, l'Honorable Ministre et les siens ne font plus cette restriction: d'aucuns appellent cela "un rêve", d'autres "un mou-

Suite à la page 8

vement bolchévique" d'autres un mouvement de classe," d'autres "un mouvement de Meighen" "une folie"—M. Boyer dirait "un mythe"—et quoi encore.

Allons M. le Ministre, tâchez donc de vous entendre avec vos copains qui mettent autant de feu pour abattre les cultivateurs qui veulent se rendre compte de l'administration fédérale et prêter leur concours à la solution des problèmes qui les concernent, que votre "Soleil" en mit à imposer la conscription dans la province de Québec, tâchez-donc de vous renseigner un peu avant de trop vous compromettre. Car rappelez-vous que, même si vous réussissez à faire le jeu des capitalistes que vous servez aveuglement et à faire renverser les candidats agraires, vous ne réussirez pas à empêcher les cultivateurs de s'organiser, après les présentes élections, pour se protéger contre vous-mêmes, si vous persistez à vous proclamer leurs ennemis.

Au lieu de perdre notre temps à essayer de rouler les quelques cultivateurs et autres citoyens véritablement animés d'un esprit agricole, voyez donc à utiliser les surplus du trésor de façon à prévenir la misère noire qui s'en vient à grands pas. Ne savez-vous donc pas que la plupart des usines sont fermés, que les chantiers forestiers ne s'ouvrent pas, que les produits agricoles se donnent pratiquement que le consommateur paye encore beaucoup trop cher les choses nécessaires à sa subsistance? Voyez donc à ces questions, ça vaudra bien mieux pour le peuple, et votre popularité en souffrira moins.

A tout événement, vous n'avez pas le droit d'étouffer la voix du cultivateur et de l'ouvrier qui réclament tout simplement un peu d'attention et de justice de la part du gouvernement fédéral.

D'ailleurs la politique ou plutôt la devinette que vous vous proposez n'est pas si sûre; il y a parmi les bleus des intelligences qui valent les vôtres et tous les bleus s'accordent à dire que vous n'êtes pas capables de gouverner le pays. D'un autre côté, vous les rouges, qui n'êtes pas inférieurs aux bleus vous soutenez que les bleus nous conduiraient à la ruine.

Et puis savez-vous que quand on

vous regarde d'assez près, bleus, et rouges, vous êtes et vous voulez pas mal la même chose. Bien que vous, M. le ministre de l'agriculture et vos acolytes vous vous soyez tenus au front depuis quelques temps, vous n'êtes pas sans avoir entendu dire qu'il se machina actuellement une combinaison pour laisser celui que vous appelez aujourd'hui votre chef, M. King, à la porte de son comté et du parlement, après les élections. Vous vous êtes trop souvent adressés à M. Gouin sans pouvoir obtenir de lui, même un regard, pour ne pas prêter foi aux rumeurs que c'est lui qui veut aller représenter personnellement la grosse finance de Montréal à Ottawa comme premier ministre.

Il est évident que vous êtes en dehors de ces combinaisons, mais vous allez tout de même vous faire jouer un tour pire que celui que vous voulez jouer aux habitants, comme vous dites, de la province de Québec.

Du reste, si, M. King est véritablement votre chef, comment se fait-il que vous ne suiviez pas son exemple et qu'au lieu de vous efforcer d'écraser les progressistes, vous n'essayiez pas de vous les concilier. Meighen, lui, ne veut pas des progressistes; vous devez le savoir. Mais votre chef M. King, ne pense pas de même. Alors M. Caron, et Cie, êtes-vous au service de M. Meighen? C'en a tout l'air.

Encore une fois, vous avez empiété d'ouvrage de taillé, pour vos forces. La province vous a élus pour administrer les affaires de la province et non pas pour faire les élections fédérales. Vous êtes les serviteurs de la population de la province. Vous défendez aux employés civils provinciaux de se mêler de politique fédérale; de quel droit négligez-vous vous-mêmes les affaires de vos départements, pour aller cabaler pour un Murphy ou pour tout autre candidat fédéral? Passe pour un député, mais pas pour un ministre.

Autant de réflexions qui pourraient se faire les électeurs à qui le ministre de l'agriculture de la province et ses amis ne reconnaissent plus le droit de lutter pour leur propre vie.

Alban.

M. J.N. PONTON N'EST PAS CANDIDAT.

Contrairement à ce qui fut annoncé, le 23 novembre, dans certains journaux, M. J.N. Ponton, directeur du Bulletin des Agriculteurs n'est pas candidat dans Yamaska et ne l'a jamais été.

LA REDACTION.

Qui est responsable de notre dette nationale de \$3,000,000,000?

La campagne de mensonge qui se poursuit actuellement embrouille tellement l'intelligence des électeurs et dénature si bêtement les faits qu'il est bon de scruter les chiffres officiels et de consulter le journal des débats parlementaires pour découvrir la vérité et pour établir les responsabilités des législateurs qui ont siégé au Parlement depuis quelques années.

Avant de voter, chaque citoyen canadien devrait s'efforcer de connaître quels sont ceux qui l'ont affligé d'une dette de \$3,000,000,000. chaque chef de famille devrait se rappeler qu'une dette de \$500. pèse sur chacun des membres de sa famille et que dans plusieurs cas cette dette s'élève à \$5000 à \$7000 par famille. En possession de ces renseignements, il nous semble que chacun de nous devrait se protéger contre tous les arrivistes imprudents qui ont plongé le pays dans la ruine.

Pour rétablir les faits dans leur intégrité résumons donc l'histoire de la croissance de notre dette nationale.

Lorsque Laurier arriva au pouvoir en 1896, la dette du pays était de \$258,497,433.

Lorsque les conservateurs reprirent le pouvoir en 1911, elle était de \$340,042,052. En 1914, quelques mois avant la guerre elle était de \$335,996,850.— Comme on peut le constater, pendant ces trois années du régime conservateur la dette nationale était restée à peu près au même chiffre.— Voyons maintenant ce qu'elle est devenue depuis juillet 1914.

L'extrait que nous donnons ci-dessous de l'article de M. G. Pelletier, "Ce qui est la vérité", publié dans le Devoir du 23 novembre 1921, met en pleine lumière l'attitude respective des libéraux et des conservateurs quand il s'est agi de plonger le pays dans l'abîme financier où il se débat actuellement. Il démontre clairement que libéraux et conservateurs sont également responsables.

"La guerre éclata en août cette année-là. Le parlement se réunit tout de suite. Les ministres décidèrent d'affecter 50 millions à nos dépenses militaires immédiates. Les libéraux, tout comme les conservateurs, et sans dire un seul mot à l'encontre de ce premier budget de guerre, votèrent les 50 millions."

"Vint 1915. Notre participation s'agrandissait. Il fallait plus d'argent pour lever, équiper, armer et payer nos soldats. MM White et Borden demandèrent un budget de guerre de 100 millions au parlement canadien, à la session de cette année-là. M. Laurier dit oui. La gauche aussi, en bloc. Libéraux et conservateurs votèrent 100 millions pour la guerre."

"Celle-ci se prolongea. Vint 1916. Le recrutement canadien augmentait. Les dépenses grossissaient. Il fallait d'autres millions. M. White le dit aux Communes. Il en voulait 250 autres. Il les eut. La gauche les vota avec la droite. M. Laurier vota avec M. Borden. M. Lemieux avec M. White; ou plutôt, tout le monde vota les 250 millions ensemble. Cela faisait déjà 400 millions pour la guerre, 400 millions ajoutés à la dette de 1914, qui grossit d'autant, sinon davantage."

"Les mois passèrent. La guerre durait. M. Borden avait parlé de recruter 500,000 hommes. M. Laurier n'avait pas dit non, il avait même dit oui. Le Soleil du temps se moquait des gens qui prétendaient que le Canada ne pouvait pas lever 500,000 hommes de troupes. Nous ne citons pas ce texte, pour ne pas charger inutilement cet article. Mais il existe."

"Erriva 1917. Avec 1917 vint la loi du service militaire obligatoire, — la conscription. Pendant le débat sur cette loi, M. Laurier dit entre autres choses ces paroles qui montrent comme quoi il n'entendait pas se dérober à une responsabilité que certains de ses amis du temps essaient d'éviter et de faire oublier aujourd'hui (citons les mots mêmes de M. Laurier, qui parlait anglais ce jour-là): "In the position that I occupy on the side of the House, I am part and parcel of the machinery of the government, and up to the 18th May, no man occupying a position similar to that which I occupied, in my country, whether in

Suite à la page 9

suite de la page 8

in England, France, New-Zealand or South Africa, gave to the government a more consistent support than I gave them" (Version anglaise) des débats, 1917, volume IV, page 3279). En d'autres termes, M. Laurier, ce jour-là, reconnut avoir, d'août 1914 au mois de mai 1917, alors que M. Borden annonça la loi de conscription, donné un appui constant au gouvernement de l'époque. Les oppositionnistes, à cette session, votèrent les 500 millions que M. White demanda pour la poursuite de nos opérations militaires en Europe. Nos budgets militaires, à date, approchaient le milliard; l'opposition n'avait pas encore refusé d'en voter un seul sou."

"La guerre durait toujours. Les élections mouvementées de décembre 1917 eurent lieu. Le cabinet d'union réunit les députés à Ottawa, en 1918. M. White, derechef, demanda de l'argent pour toutes les dépenses de guerre du Canada, y compris les frais de mise en vigueur de la loi de conscription. Il voulait 345 millions. Il eut ses 345 millions. La gauche les lui vota, avec la droite."

"La guerre finit, en novembre 1918. Il fallait démobiliser nos troupes, les ramener au pays, essayer de replacer les soldats dans leur milieu originaire, leur donner de l'emploi. Le ministère demanda, pour cela, à la première session de 1919, une somme de 350 millions; il fit valoir pour l'obtenir, que ces dépenses étaient une conséquence de notre politique de guerre. La gauche vota, avec la droite, cette nouvelle somme de 350 millions."

"Récapitulons: les deux partis votent ensemble, en 1914, un budget militaire de 50 millions; un deuxième de 100 millions en 1915; un troisième de 250 millions en 1916; un quatrième de 500 millions en 1917; un cinquième de 345 millions en 1918; un dernier de 350 millions en 1919. Cela fait un total, si nous savons compter, de 1,595 millions de piastres ou, mieux, d'un milliard 595 millions de piastres que libéraux et conservateurs, libéraux comme conservateurs, ont voté, d'août 1914 à avril 1919, pour nos frais de guerre."

"Et nous ne comptons pas là d'autres sommes affectées aux dépenses militaires incidentes de cette période, nous n'alignons que les gros chiffres. A prendre ceux que fournit aux Communes, le 10 avril 1919, sir Thomas White, encore ministre des finances, ce jour-là, nous avons dépensé pour la guerre, au 31 mars 1919, la somme de \$1,277,273,000 (Débats 1919, première session, vol. II, page 1395 de l'édition française) à laquelle il faut ajouter 350 millions votés par la suite; cela porte donc le total exact de nos dépenses de guerre consenties d'accord par les deux partis, — gouvernement et opposition, — à \$1,627,273,000."

Nous avons là l'explication de l'écart qui existe entre notre dette de 336 millions à la fin de juillet 1914 et celle de 2 milliards que nous avons après la démobilisation de nos troupes en 1919. Tous nos hommes politiques libéraux et conservateurs sont également responsables de cette dette fabuleuse. Ce ne sont donc pas les 336 millions d'avant la guerre, ce ne sont pas les 300 ou 400 millions dépensés après la guerre pour nos chemins de fer qui nous ont acculés à cette impasse; ce sont les 1,627 millions votés par les deux partis de 1914 à 1919.

C'est pour cela que l'on paie des taxes actuellement sur tout. C'est pour cela, par exemple, qu'on doit mettre un timbre de 3 sous au lieu de deux sur chaque lettre, c'est pour cela qu'on paie 5 sous de taxe par boîte d'allumettes et par livre de tabac. C'est pour cela qu'on paie des taxes sur les billets de chemin de fer et sur presque tous les articles de nouveautés, d'épicerie, etc., etc. Chaque famille paie ainsi en taxes vexatoires des centaines de piastres chaque année.

A nous de décider maintenant si nous donnerons notre vote aux libéraux ou aux conservateurs qui étaient alors au parlement et qui en votant toutes les mesures de guerre ont plongé le pays dans un désastre financier économique et moral.

Ce sont là des faits que tous les électeurs sont capables de juger. Elevons-nous au-dessus de l'esprit de parti et confions les rênes du gouvernement à des représentants sincères qui seront capables de se lever en temps et lieu pour protester contre des mesures semblables à celles qui furent adoptées à l'unanimité durant la guerre par les libéraux et les conservateurs.

— A. GOSSELIN.

CULTIVATEURS! Tenez-vous en garde

La campagne électorale tire à sa fin. Les vieux partis ont peur de perdre le pouvoir.

Ils n'avaient pas prévu que le peuple de la province de Québec réclamerait comme il le fait par ses candidatures agraires et ouvrières, justice contre les gros financiers et contre les puissantes compagnies qui se partagent ses sueurs.

Habités à considérer les cultivateurs comme de simples machines à voter, les deux vieux partis comptent sur eux pour atteindre leurs fins.

Les deux vieux partis pensaient se faire réélire pour continuer à servir d'abord l'empire, et le Canada ensuite, et pour continuer à protéger les intérêts des bailleurs de fonds électoraux.

Ils pensaient pouvoir continuer à trafiquer avec les actionnaires de la Riordon, avec les trafiqueurs de chemins de fer, etc., etc., etc., sans être dérangés.

Si les bleus avaient été élus, les rouges les auraient laissés faire comme par le passé.

Si les rouges avaient été élus, les bleus les auraient laissés faire comme dans le passé.

Mais voici que le peuple est fatigué de se tenir dans l'ombre.

Voici que le cultivateur et l'ouvrier veulent avoir leur part du soleil canadien.

Le cultivateur voudrait que l'ouvrier puisse se procurer sa nourriture et ses vêtements à meilleur marché et il voudrait obtenir un prix plus raisonnable pour ses produits.

Quand il vend le boeuf à 1½ cent par livre, il ne voudrait pas que le consommateur soit obligé d'en payer 40 cents par livre, lui.

Les cultivateurs se sont rassemblés à Montréal, à la fin d'octobre et ils ont tracé un programme politique qu'aucun autre parti ne peut attaquer.

Il y a des grands chefs qui ont copié mot à mot certaines clauses de ce programme sans avertir leurs électeurs naturellement.

De sorte que le parti fermier-progressiste cause des tourments épouvantables aux vieux partis et tout particulièrement au Soleil de Québec qui pense que sans lui le parti libéral n'existerait plus.

Le soleil et ses suppôts se trouvant à court de moyen d'action et d'arguments pour renverser les cultivateurs ont décidé de détourner l'attention des électeurs et de leur offrir en pâture des faussetés sur lesquelles ils croyaient que les électeurs n'auraient pas le temps de se renseigner avant les élections. Malheureusement pour les rouges le Bulletin est intervenu.

L'on sait qu'à leur convention à Montréal, les cultivateurs ont décidé de se servir du Bulletin des Agriculteurs qui venait d'être acheté par une compagnie composée d'hommes sur lesquels le Soleil ni les habileurs politiques ne peuvent rien dire, du point de vue politique des hommes qui sont dévoués entièrement à l'avancement de l'agriculture et qui respectent le peuple.

Le cultivateur demande qu'on le respecte.

Le cultivateur veut parler par sa propre bouche et non par celle de politiciens ignorants de ses besoins et de ses droits.

Le cultivateur veut qu'on le considère comme un citoyen respectable et non comme un esclave.

C'est pour cela qu'il veut qu'on le laisse choisir ses représentants au Parlement.

Le Bulletin des Agriculteurs ayant passé dans des mains nouvelles et se trouvant complètement libre de toute attache aux vieux partis politiques, c'est mis en campagne pour défendre la cause agricole et conséquemment la cause nationale. Son entrée dans le monde libre a vivement surpris les gens du Soleil ainsi que les libéraux et les conservateurs qui placent le parti avant l'intérêt national.

Il fallait donc tâcher de détruire l'effet de ce journal qui n'hésite pas et qui n'hésitera pas non plus, d'après ce que l'on en sait, à promouvoir les intérêts nationaux.

Immédiatement le Soleil et ses suppôts se sont mis à l'oeuvre pour faire croire aux électeurs que le mouvement agricole était dirigé par M. Meighen.

Ils ont essayé de mêler les cartes des progressistes du Québec avec celles des progressistes des autres provinces du pays.

Dans un article coulé d'illogismes, de mensonges et d'insinuations manifestement malhonnêtes ils ont demandé:

Qui a acheté le Bulletin des Agriculteurs?

D'où est venu l'argent?

Et le rédacteur est-il un fermier indépendant ou un conservateur au service du parti?

Ils savent très bien que le Bulletin des Agriculteurs est complètement indépendant des partis rouge et bleu et qu'il ne subit l'influence ni de l'argent des rouges ni de l'argent des bleus.

Le directeur du Bulletin des Agriculteurs défie qui que ce soit de prouver que ce journal est attaché au parti libéral ou au parti conservateur et qu'il est influencé par l'un ou l'autre de ces partis.

Ces fonds viennent d'hommes dévoués à l'agriculture et qui ont souscrit sans distinction de parti.

Le rédacteur du Bulletin n'est ni rouge ni bleu; il défend présentement la cause des fermiers-progressistes et il défie le Soleil de prouver qu'il a aucune relation directe ou indirecte avec les vieux partis.

Dans un fouillis sans nom le soleil et ses suppôts, jettent, pêle-mêle les candidats rouges, les candidats bleus, les candidats fermiers-libéraux, les candidats fermiers-conservateurs et les candidats fermiers-progressistes.

Le Soleil et ses suppôts font ici preuve d'un mépris souverain de la vérité et du peuple.

Ces circulaires qu'ils lancent par milliers pour tromper le peuple; ces mensonges qu'ils sèment à pleine colonne, ne manqueront certainement pas de réveiller la conscience populaire, et de faire bannir des comités agricoles qui ont un bon candidat fermier-progressiste les malheureux candidats dont ils souillent le nom et la réputation par son support malhonnête.

MANIFESTE ELECTORAL

Manifeste électoral de la Convention des fermiers-progressistes du Québec, octobre 1921

Le Canada traverse présentement une crise qui appelle au devoir tous ses fils sincères et dévoués.

Les fermiers-progressistes de la province de Québec désireux d'apporter leur concours à la solution des problèmes nationaux qui se posent, présentent pour les élections fédérales de l'année 1921, le manifeste suivant:

10—Que dans ses relations internationales, le gouvernement canadien s'appuie sur des principes propres à assurer le maintien de la paix;

20—Que dans ses relations avec l'Angleterre, le gouvernement canadien s'en tienne aux principes posés par les pères de la confédération et se laisse guider en premier lieu par les intérêts canadiens;

30—Que dans le pays les droits de chacun soient respectés afin que la concorde règne entre tous les éléments, nonobstant la diversité des races, des religions et des conditions sociales;

40—Que l'agriculture, les mines, les forêts, les pêcheries et les industries basées sur l'exploitation de ces ressources naturelles soient développées dans toute la mesure du possible.

50—Qu'une taxe soit imposée sur les terres et autres ressources naturelles non exploitées et détenues en vue de spéculation, ce qui en empêche la mise en valeur;

60—Que la politique nationale s'inspire de mesures propres à assurer l'exploitation industrielle dans le pays même de nos principaux produits naturels entr'autres le nickel et l'amiante;

70—Que le gouvernement établisse une commission permanente qui étudiera les conditions particulières de chaque industrie et la législation étrangère affectant le commerce des produits du pays et qui lui fournira des données sur lesquelles il pourra asseoir sa politique douanière;

80—Que par la nomination d'une commission technique et avec la coopération du personnel, le gouvernement s'applique à donner une saine administration aux chemins de fer de manière à réduire les taux de transport et les déficits et à arriver à une politique pratique des chemins de fer;

90—Que les dépenses militaires et navales soient réduites au minimum;

100—Que la plus stricte économie soit exercée dans toutes les branches de l'administration.

110—Que l'état s'applique à trouver des débouchés pour les produits canadiens et qu'à cet effet, il établisse des agences commerciales dans les différents pays;

120—Que l'on n'accepte comme immigrants au pays que des sujets désirables et aptes à travailler au développement du pays;

130—Que l'Etat impose aux corps politiques l'obligation de faire connaître publiquement avant et après les élections la source des fonds électoraux.

140—Que l'Etat impose aux propriétaires de journaux l'obligation de publier la liste des actionnaires;

150—Que le prochain parlement rappelle la loi de conscription

Electoral Manifest of the Convention of the Progressive Farmers of Quebec, October 1921

Canada at this moment goes through a period which calls to duty all its sincere and true sons. The progressive Farmers of the province of Quebec anxious to aid in the solution of the national problems are presenting for the federal elections of 1921, the following manifesto:

1.—That in International relations, the Government of Canada be in every way and at all times in support of the maintenance of Peace.

2.—That in our Imperial relations,—the Government of Canada be guided by the principles laid down by the Fathers of the Canadian Confederation, and by Canadian national interests at all times.

3.—That the rights of all Canadians be respected and maintained at all times and everywhere, irrespective of race origin, religious adherence or social station.

4.—That the Farms, Mines, Forests and Fisheries of Canada and the industries arising out of their exploitation, be developed to their utmost.

5.—That all lands or other natural resources of Canada, now held for speculative gain, be taxed.

6.—That special Governmental encouragement be given to all Industries employing the natural products of Canada, with particular reference to our nickel and asbestos deposits.

7.—That a Permanent Tariff Commission be erected composed of technical experts,—free from political influence and control, upon whose findings will be based our tariff schedules.

8.—That a permanent non-political Board of Direction be appointed to administer and operate the National Railways of Canada upon commercial and competitive bases.

9.—That the Naval and Military expenses of Canada, be immediately reduced to a minimum.

10.—That the strictest economy be practised in every Branch of National administration.

11.—That active measures be undertaken for the development of Canadian Foreign trade, and markets energetically opened in foreign countries for our Canadian products.

12.—That Immigration be restricted to classes competent to contribute to Canadian Industrial development.

13.—That all political associations declare before and after elections, by sworn statements, the sources of Campaign Funds.

14.—That all newspapers be compelled to publish a list of their shareholders.

15.—That the Conscription Act of Canada, 1917 and amendments be forthwith repealed.

Résolutions adoptées.

proposé par J. P. Brady—appuyé par P. M. Grignon.

Il est résolu que cette convention approuve la politique des Fermiers-Unis de Québec dont le programme sera publié sous peu et qu'en conséquence les membres de cette convention présentent à l'électorat le manifeste suivant:

Il est proposé par le Dr. S. Lafortune, de Pointe Gatineau, appuyé par M. Albini Nichols, de la Présentation de St. Hyacinthe. Qué., pour unir les organisations agricoles aptes à aider la politique des Fermiers-Progressistes de cette Province, il est résolu par cette convention des Agriculteurs et Fermiers-Unis du Québec, qu'un comité composé de cinq membres et qui portera le nom de "comité politique des Fermiers-Progressistes du Québec" soit immédiatement institué. Ce comité agira comme intermédiaire entre les différentes organisations agricoles et s'appliquera à donner une direction uniforme et son appui moral aux comités qui présenteront un candidat Fermier-Progressiste pour les élections actuelles.

Que ce comité soit composé de MM. le Dr S. Lafortune, de Pointe Gatineau, James P. Brady, secrétaire des Fermiers-Unis de Québec, Masson Que., Ls. M. Grignon, de Ste Adèle, Hyacinthe Dupuis, Roxton's Falls, E. Lortie, Limoilou.

Que ce comité soit aussi chargé de l'incorporation politique immédiate du parti politique Fermier-Progressiste.

Que cette convention approuve l'organisation du journal "Le Bulletin des Agriculteurs," sous la direction de M. J. N. Ponton et F. Letourneau, en fasse son organe officiel, le défenseur de son programme politique, le défenseur des Fermiers-Progressistes de cette province et que M. Ponton soit chargé du parti politique fermier-progressiste du Québec.

BREFS COMMENTAIRES SUR LE PROGRAMME FERMIER- PROGRESSISTE

ART. 1—La paix universelle a été sacrifiée aux intérêts des constructeurs de navires de guerre et des fabricants de munitions et les vieux partis au Canada sont en train de faire l'affaire de ces meneurs. Le parti agraire qui veut la paix dans le monde vous débarrassera de ces gens.

ART. 2—Jusqu'ici les partis politiques ont servi les intérêts de l'Empire avant ceux du Canada. Aussi le parti agraire veut-il que les rapports du Canada avec l'Empire soient discutés au Canada et non à Londres.

ART. 3—On a parlé bien longtemps de bonne entente entre les différentes nationalités du pays. Mais jusqu'ici les vieux partis n'ont fait qu'exploiter les préjugés de race et de religion suivant leurs besoins: il fallait l'arrivée au pouvoir du parti fermier en Ontario, pour que les Canadiens puissent immédiatement respirer la liberté relativement à leur langue. Les fermiers-progressistes poseront partout les vrais principes de la bonne entente dans le pays.

ART. 4—L'agriculture et les autres industries qui sont à la base de la vie économique du pays doivent recevoir une plus grande part des subsides fédéraux afin qu'elles puissent se développer en proportion de leur importance.

ART. 5—Contrairement à ce que disent certains politiciens peu soucieux de la vérité, les cultivateurs ne veulent pas taxer les terres en culture, mais bien les terres propres à la culture mais détenues par des spéculateurs qui empêchent les cultivateurs de les exploiter.

ART. 6—Nos principaux produits naturels, comme le nickel et l'amiant, sont à la sortie des mines, expédiés aux Etats-Unis. Le parti agraire qui a autant à cœur les intérêts des ouvriers que des cultivateurs, veut que ces produits soient transformés au pays pour donner l'avantage à nos ouvriers de bénéficier des gros salaires que gagnent les ouvriers américains en travaillant à la transformation de ces produits.

ART. 7—Les gouvernements ont été tour à tour libre-échangistes et protectionnistes. Ce qu'il faut au pays, c'est une commission permanente qui fournira les données nécessaires pour déterminer la politique tarifaire du gouvernement.

ART. 8—Ce ne sont pas les discours des politiciens attardés à se rejeter mutuellement la responsabilité au sujet de nos chemins de fer qui nous sortiront d'embarras. Le parti agraire veut une commission technique qui, en coopération avec le personnel, réussira seule à donner à nos voies ferroviaires une administration honnête et à réduire les déficits.

ART. 9—Le Canada n'a besoin que d'une milice suffisante pour sa sécurité et n'a nul besoin d'une marine de guerre pour le service de l'Empire.

ART. 10—Les Cultivateurs et les ouvriers n'auront pas de difficulté à pratiquer à la tête du gouvernement du pays, la stricte économie qu'ils ont si bien appris à appliquer chez eux.

ART. 11—L'affaire de trouver des débouchés pour les produits canadiens est autant celle du gouvernement que des producteurs eux-mêmes; aussi le parti fermier veut-il mieux organiser et donner plus d'importance à nos agences commerciales extérieures.

ART. 12—Nos villes sont encombrées de sans-travail. Comme remède partiel à cette situation précaire, l'immigration ne doit amener au pays que des ouvriers de la terre.

ART. 13—L'obligation de faire connaître la source des fonds électoraux serait un moyen de ne susciter aux charges publiques que des candidatures honnêtes.

ART. 14—Les journaux sont les professeurs du peuple. On exige d'abord de connaître le nom de celui dont on veut retenir les services comme professeur. L'état doit imposer aux journaux l'obligation de publier la liste de leurs actionnaires.

ART. 15—Il y a longtemps que les vieux partis font danser devant les électeurs le spectre de la conscription. Le parti fermier-progressiste a pris la seule attitude convenable à son endroit: c'est de l'enterer !! Aussi s'engage-t-il à faire rappeler la loi de conscription.

Electeurs, voici le programme qui, selon nous, assurera au pays une direction sage pour l'avenir, tout en permettant de réparer les erreurs de ceux qui l'ont administré par le passé.

Electeurs, considérez tout ce programme peu importe que vous soyez déjà prononcé en faveur de telle ou de telle autre candidature: vous n'aviez pas les éléments devant vous pour prononcer un jugement définitif et vous êtes absolument libres de faire un nouveau choix entre les candidats qui sont aujourd'hui définitivement sur les rangs.

Electeurs, considérez bien le programme des fermiers-progressistes et l'homme qui l'appuie et vous ne tarderez pas à réaliser que vous devez appuyer l'un et l'autre.

Les vieux partis essaient de se mettre en lambeaux en vous parlant du passé; nous vous parlons de l'avenir, tout en prenant des mesures pour réparer les erreurs commises par les autres dans le passé. Les vieux partis vous demandent de donner à leurs candidats un mandat en blanc. Le candidat fermier-progressiste vous met en état de lui donner un mandat précis qu'il saura respecter.

Electeurs, votez pour le Candidat, fermier-progressiste

NOTES BREVES

Il y a dans le comté de Champlain un agent du candidat Desaulnier, qui personnifie la mauvaise foi des cabaleurs de profession. L'autre jour, obéissant à des instincts qui semblent appuyer la théorie de Darwin, sur les origines de l'homme, il grimpa sur la balustrade d'un kiosque et brandissant au bout de son bras, le Bulletin des Agriculteurs il vociféra à l'assemblée: Voulez-vous savoir quel est le chef du Bulletin des Agriculteurs? c'est Meighen! Et il montrait une annonce du gouvernement conservateur publiée dans le numéro qui portait des annonces contractées par l'ancien agent de publicité et non par la nouvelle administration du Bulletin. La nouvelle administration devait remplir les contrats de l'ancienne et c'est pour cela qu'elle dut publier cette annonce qu'elle n'endossa nullement, comme le dit la note en tête de l'annonce même, mais que le malhonnête agent n'a pas lue à la foule dont il se moqua mais pas impunément en lui servant ce mensonge.

Cet agent ne sait pas lire ou il est est menteur. S'il ne sait pas lire nous lui conseillons de se faire lire toute la page qui porte cette annonce. S'il pense venir rire au nez des cultivateurs et des ouvriers en les trompant ainsi en public, qu'il s'avise mieux parce que bon nombre d'électeurs commencent à être fatigués de ces bouffonneries et ils finiront par le prier de rester chez-lui.

Telles sont les remarques que l'on entend à son sujet à droite et à gauche dans le comté de Champlain.

L'Honorable Joseph Edouard Caron

Comme nous l'avons rapporté la semaine dernière, notre ministre de l'agriculture, qui contrairement aux autres ministres de l'agriculture du pays et des Etats Unis, jette la boue et l'injure à la face des cultivateurs de sa province qui paisiblement s'organisent pour envoyer au Parlement fédéral des députés qui veulent rester séparés des vieux partis afin de pouvoir entre autres choses travailler plus librement au développement de l'Agriculture du pays, a dit dans une assemblée tenue à Embrun, dans la province d'Ontario, que le Bulletin avait été acheté par les conservateurs. Le ministre savait qu'il disait là une fausseté; il savait qu'il mentait. Nous avons cru à prime abord que c'était un lapsus linguæ, que la langue lui avait fourché; mais puisqu'il n'a pas donné d'explication, nous sommes forcés de croire qu'il a voulu mentir afin d'extorquer des votes pour son ami M. Murphy.

L'histoire se répète. Allons-nous revivre toute la Passion?

J. N. P.

Une ACTION est une part de propriété; une OBLIGATION est un titre d'emprunt garanti. La maison Versailles—Vidricaire—Boulais (limitée) est celle qui a le plus fait pour faire connaître dans le Canada français le placement en obligations. (ann.)

REVUE DES MARCHES

Du 28 octobre au 3 décembre Inclusivement

DONNEE PAR la COOPERATIVE CENTRALE

BEURRE.

Les prix du beurre se sont bien maintenus toute la semaine avec tendance à la hausse. Les arrivages diminuent chaque jour et, dans quelques semaines, ils seront presque nuls. Les bons beurres d'herbe se vendent assez aisément et même avec prime sur les beurres frais. Le beurre de qualité secondaire se vend difficilement même avec une assez forte différence de prix. Plusieurs acheteurs nous font la remarque que la qualité des beurres d'hiver s'améliore chaque année ce qui dénote que les soins donnés au lait et à la fabrication sont de plus en plus observés.

FROMAGE.

Il n'y a presque pas de changements dans le marché au fromage. Les prix se sont maintenus à peu près au niveau de la semaine dernière; nous avons toutefois enregistré une légère baisse. La demande pour l'exportation a été assez active, toute la semaine, et les acheteurs anglais ont absorbé des quantités assez fortes aux prix actuels. Comme pour le beurre, les arrivages diminuent chaque jour, et nous ne croyons pas qu'il y ait de grands changements dans le marché pour les quelques semaines à venir.

OEUF.

Les oeufs frais sont toujours très rares. Les arrivages à peu près nuls. La quantité offerte en vente est loin d'être suffisante pour répondre à la demande. Nous enregistrons, cette semaine, une hausse de 3c par douzaine pour cette qualité d'oeufs. La demande pour les oeufs d'entrepôt est toujours assez forte, et il se fait chaque jour des transactions assez considérables. La quantité d'oeufs exportés cette année sera certainement plus considérable que celle de l'an passé. Nous ne prévoyons pas de changements dans les prix.

FEVES & POIS.

Le marché aux fèves continue d'être toujours assez actif. Les bas prix enregistrés la semaine dernière sont probablement les plus bas de l'année, car, cette semaine, on cote avec une avance de 10c par minot sur les prix de la semaine dernière. Il est toujours très difficile de se procurer de beaux pois bien cuisants pour lesquels la demande est toujours très active. Les acheteurs paraissent disposés à payer plus cher pour les beaux pois. Quelques chars ont été refusés sur le marché parce qu'ils ne cuisaient pas.

MIEL.

Il y a peu d'activité sur le marché au miel et nous n'avons que de petites commandes pour l'approvisionnement des marchés locaux. Les arrivages de miel blanc sont plutôt limités et les prix se maintiennent assez fermes pour cette qualité.

Le miel brun arrive en plus grande abondance et l'on en offre, surtout de l'Ontario, d'assez fortes quantités à 9c la livre.

A moins que nous n'ayons sous peu de plus fortes demandes pour cette qualité, d'autres baisses sont à prévoir.

SUCRE ET SIROP D'ERABLE.

Nous avons peu de changements à rapporter sur la situation du marché au sucre et sirop d'érable. La demande ne vient des marchés locaux que pour de petites quantités seulement.

L'on offre toujours les sucres noirs en abondance mais ils trouvent difficilement preneurs. On peut obtenir facilement une forte différence de prix en faveur des sirops ou sucres de couleur claire, qui sont toujours très rares.

FARINE.

La demande est très bonne. Les prix ont subi une avance de 10c par baril. On cote \$7.50 pour la première patente, \$7.00 pour la deuxième patente et \$6.80 forte à boulanger.

SON ET GRU.

Une très forte demande existe pour le son et le gru. Les prix ont subi une hausse de \$1.00 par tonne c'est-à-dire qu'ils sont de \$23.00 pour le son et \$25.00 pour le gru avec une quantité de 200 poches de farine à pain.

Les chars complets de son et de gru, sans farine se vendent jusqu'à \$3.00 de plus par tonne que les prix ci-haut mentionnés.

BLE D'INDE, AVOINE ET ORGE.

Blé d'Inde: L'on note peu de changement dans les prix du blé d'Inde qui restent à peu près les mêmes sur le marché de Chicago; mais il semble exister certaines difficultés pour l'expédition par les ports des grands lacs, en raison de la congestion qui s'est produite dans l'expédition des grains de l'Ouest, ce qui fait varier considérablement les prix de vente, étant donné que les taux de fret par chemin de fer seulement sont beaucoup plus élevés que par bateaux. Ceux qui ont des stocks en entrepôts à Montréal ont haussé leurs prix. On demande de 72c à 76c F.O.B. Montréal.

Avoine: Le marché à l'avoine a aussi été très actif durant toute la semaine. On cote à Montréal par char complet de 53c à 58c suivant la qualité. Les arrivages durant toute la semaine ont été considérables.

Orge: Le marché reste à peu près le même pour l'orge. On remarque une amélioration sur la demande des qualités secondaires, étant donné leur bas prix.

FOIN.

Il n'y a absolument aucun changement dans le marché à foin. Les prix restent toujours les mêmes et la demande n'existe toujours que sur le marché local. On cote toujours de \$27.00 à \$28.00 la tonne pour le mil No. 2 et de \$24.00 à \$25.00 les qualités secondaires. Les cultivateurs des endroits où la récolte a manqué n'achètent que de petites quantités pour leurs besoins immédiats et semblent attendre une baisse de prix.

PATATES.

Le marché aux patates est resté à peu près le même. Les patates blanches se vendent de \$1.15 à \$1.25 le minot. Une assez forte quantité de patates de qualité secondaire sont arrivées sur le marché. La vente de ces qualités est très difficile même à très bas prix. Plusieurs chars ont souffert du froid et il est presque impossible d'en disposer.

GROS BETAIL.

Le marché aux animaux vivants s'est ouvert ce matin avec un peu plus d'activité. Les offres ont été plus faibles et tous les arrivages furent enlevés assez vite par les acheteurs. Nous avons enregistré une légère hausse de 25 et 50cents par 100 lvs sur différentes classes de bêtes à cornes. Les taureaux ont été plus recherchés durant la semaine. La demande a aussi été meilleure pour les vaches communes. Les bons animaux de boucherie c'est-à-dire les steers et les taures bien engraisés, ont trouvé un marché avantageux. Nous croyons que le marché sera ferme pour la semaine du 28.

VEAUX.

Le marché aux veaux de champs ne s'est pas amélioré cette semaine; la demande n'a pas été très forte; Nous croyons que l'amélioration de la qualité des arrivages aurait pour effet de faire monter les prix quelque peu. En attendant, le marché restera stationnaire.

AGNEAUX.

Les agneaux de bonne qualité ont trouvé preneurs plus facilement et la qualité des arrivages s'est maintenue; ce qui a eu pour résultat de faire enregistrer une hausse d'environ 25 cents par 100 livres. La demande de la part des acheteurs étrangers a exercé un bon effet sur la tournure de notre marché. Nous croyons qu'il restera ferme pour la semaine à venir.

MOUTONS.

Les arrivages de vieux moutons n'ont pas été très considérables et il n'y a pas eu d'amélioration dans la qualité. Toutefois, l'on a enregistré une hausse de 25 cents par 100 livres pour ceux de première qualité. Si les expéditeurs n'offrent que des sujets de bonne qualité nous pourrions compter sur une meilleure demande pour la semaine du 28.

PORCS VIVANTS.

Le marché aux porcs vivants a été un peu plus actif cette semaine et nous avons pu enregistrer une hausse de 25 cents par 100 livres sur les deux premières qualités. La demande fut plus faible pour les qualités inférieures surtout pour les truies qui trouvent assez difficilement preneurs, et qui subirent une baisse de 25 à 50 cents par 100 livres. Il y en eut même un certain nombre sur le marché de l'est qui ne purent être vendues. Nous comptons sur un très bon marché pour les porcs de 120 à 200 livres pour la semaine à venir.

PORCS ABATTUS.

La demande pour les porcs abattus a été meilleure surtout dans les derniers jours de la semaine. Nous attribuons ce regain d'activité à une température plus favorable pour l'écoulement de cette marchandise. Le marché se maintiendra ferme pour les huit jours à venir.

VOLAILLE VIVANTE.

Il y a eu diminution dans les arrivages cette semaine et les offres n'ont pas suffi pour satisfaire la demande qui est bonne pour les volailles bien préparées. Le marché reste ferme.

VOLAILLE ABATTUE.

Nous avons constaté une forte diminution dans la qualité. La proportion des poulets et des poules abattues mal préparées et de mauvaise qualité était beaucoup trop grande. La demande n'est bonne que pour les sujets bien finis et il en est résulté une baisse sur les volailles de mauvaise qualité qui trouvent très difficilement preneurs. Nous pourrions compter sur un marché assez ferme s'il y avait une amélioration notable dans la qualité des offres.

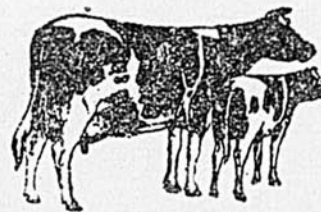
PEAUX.

Il y a eu un regain d'activité sur le marché aux peaux qui garde une tendance à la hausse pour la semaine prochaine.

LAINE.

La tournure du marché aux laines est mauvaise; les arrivages sont considérables et la demande est très faible. S'il n'y a pas de changement soudain, nous devrions enregistrer une nouvelle baisse sous peu.

AVIS AUX CULTIVATEURS



Je vais arriver le 30 Novembre 1921 avec un gros lot de vaches Holstein qui seront d'une beauté rare, d'une pesanceur 1400 à 1600 livres, dont plusieurs sont enregistrées donnant une quantité de lait de 70 à 100 livres.

Ces animaux sont choisis par moi-même ayant une grande expérience dans les vaches laitières, c'est pour cela que je les recommande. J'invite les intéressés à venir voir ce beau choix d'animaux, ils pourront constater par eux même que mes prix seront les plus bas sur le marché pour la qualité qu'ils sont. S'adresser

ARTHUR TARDIF, 1216 rue St Valier, Quebec Tél/éphone 2269

PREVEZ LA CHUTE DU FUMIER DANS LE SEAU A LAIT

C'est un véritable crime contre l'hygiène, de permettre aux ordures et aux fumiers adhérents aux flancs et au pis des vaches, de tomber dans le seau à lait. Un lait recueilli dans de telles conditions ne peut être propre, et il est imprudent de le servir à votre famille ou aux autres consommateurs.

Rendez les opérations de la traite propres en tondant les flancs et le pis de vos vaches à toutes les trois ou quatre semaines. L'on peut alors se servir d'un linge humide et enlever les impropres du pis et des flancs; grâce à ce procédé on obtient un lait propre, et sain pour les enfants et les adultes.

La Sterwart No 1, sur coussinets (ball bearing) est une tondeuse garantie. Depuis plus de 15 ans elle donne aux cultivateurs canadiens un service constant et satisfaction complète. Bâtie solidement, et de manœuvre facile, elle durera toute votre vie. Elle peut tondre les chevaux et les mules également. Demandez-la à votre fournisseur, ou faites-nous parvenir \$2.00, balance payable sur livraison. Dans l'est \$14.00, dans l'ouest \$14.50

Dept. A 195
Flexible Shaft Company Ltd. 349 Carlaw Ave., Toronto

FAITES AU CANADA



AUTOUR DU FOYER

COURRIER DE NINON



Ferme Piedmont

PIVOINE:—Non, je ne suis pas de l'avis de "G". Je considère qu'il faut plutôt tâcher de faire disparaître, ne serait-ce que temporairement, toute cause qui peut nuire à notre bonne apparence et qui pourrait porter à la raillerie—Les préparations en question font en effet partie des accessoires de la toilette féminine et sont d'un emploi courant dans la haute société. Le produit que vous avez déjà employé est aussi efficace que n'importe quel autre, son emploi ne nuit pas à la santé et vous pouvez l'employer une fois par semaine si cela est nécessaire. C'est un des devoirs de la femme de plaire et pour cela elle doit prendre tous les moyens légitimes.

LAURIER-ROSE:—Vous avez pu constater qu'il y a beaucoup de bourdonnements à contenter à la ruche n'est-ce pas mignonne? Et bien je viens à votre secours et je publie dans ce présent numéro du Bulletin la déclamation que vous avez eu l'amabilité de m'adresser à l'intention des Abeilles. Je fais aussi vos demandes et j'espère que mes Abeilles ne se feront pas tirer l'oreille, pour vous satisfaire après tout les services que vous leur avez rendus—Je vous adresse aujourd'hui même les numéros du Bulletin qui vous manquent.

AUX ABEILLES:—"Laurier-Rose" toujours prête à rendre service demande à son tour qu'on lui fournisse les chansons suivantes: "Lorsque j'étais enfant, "Ma Bretagne".

SANS REVE:—Vous êtes tout à fait bonne et gentille, et vous savez bien mettre en pratique notre devise: Aimer, travailler Servir — Non contente d'offrir aux sœurs de jolies chansons qu'elles réclament, vous avez pensé de récolter pour elles des graines de fleurs que vous leur offrez aujourd'hui—Oui semons des fleurs, que nos demeures soient l'année prochaine encadrées de plates bandes fleuries pour qu'on puisse dire en passant; Ici demeure une Abeille.

Vous pouvez vous procurer le livre de cuisine en question en vous adressant directement à l'Ecole Normale de St-Pascal. Le "Poêle" est un drap dont on couvre le cercueil et dont certains hommes tiennent les cordons pendant la marche du cortège funèbre.

Le levain comprimé est un levain en pâte comprimée en forme de petits cubes, qu'on peut se procurer dans toutes les bonnes épiceries—Ce levain ne se conserve pas et il faut l'employer sans délai. Merci de vos envois. Je ne crois pas avoir oublié de faire vos demandes, peut-être cependant ai-je oublié de vous dire que la personne qui demandait une institutrice a trouvé celle qu'elle désirait.

AUX ABEILLES:—"Sans rêve" a récolté des graines de fleurs: pensées, variées, reine marguerites et pavots qu'elle serait heureuse d'échanger avec les Abeilles contre d'autres graines de fleurs.

ROSE FLETRIE:—"Sans rêve" vous offre la chanson, paroles et musique, que vous désirez, si vous lui en faites la demande par mon entremise.

FLEUR DE MONTMAGNY:—Merci de votre charmante carte qui me laisse entrevoir un coin de votre petit village beaucoup—Heureuse d'apprendre que vous avez reçu vos ouvrages. Je serai toujours charmée de recevoir de vos nouvelles et vous souhaite tout le succès possible dans les nouvelles études que vous venez d'entreprendre.

AMI DES BOIS:—Je vous remercie pour votre envoi, je l'ai de suite expédié à la sœur Abeille "J'irai demeurer sur le rivage".

AUX ABEILLES:—"Ami des bois" désireait des chansons comiques avec musique pouvant être chantées par une jeune femme, elle les retournerait après les avoir copiées.

ARMANDINETTE:—Vous êtes toute pardonnée, chérie—mais à l'avenir il faudra être plus fidèle, d'ailleurs vous me le promettez. Merci de vos envois, ils ont été expédiés. Pour enlever le luisant de votre manteau, brossez-le avec des feuilles de thé humides puis épongez le, c'est-à-dire repassez le par dessus un linge humide. Vous n'êtes que deux Abeilles dans votre paroisse.

SOURIS GRISE:—Certes, il me manquait une "petite sourisgrise" et la voici qui m'arrive Malgré tous les petits défauts énumérés vous me plaisez beaucoup. J'ai expédié votre envoi à "jeune cœur aimant" et je fais vos demandes à vos sœurs.

AUX ABEILLES:—"Souris grise" désireait les mots des chansons "En cueillant des pissenlits" Les jeunes amoureux Elle donnera en retour "Souviens-toi belle canadienne" et "Par un beau soir dans les grands bois."

LILAS EN FLEURS:—Vrai! vous ne m'avez pas oubliée! J'apprends cela avec plaisir. N'enviez pas celles qui m'écrivent ces belles lettres dont vous parlez, songez que les vôtres sont trouvées aussi aimables tout comme celles qui les écrivent. Oui, j'ai le bonheur de posséder mon père, ma mère est morte il y a quelques années, celle qui la remplace ainsi que mes petits frères et sœurs me gâtent comme si j'étais encore bébé. Je fais part de vos remerciements à l'Abeille "Fleur de l'Épiphanie" et à "Ne m'abandonnez pas" Avez-vous reçu les autres envois que je vous ai expédiés. J'ai dix années, de plus que vous. Je vous laisse petite, n'ai-je pas votre jolie promesse.

JOYEUSE HIRONDELLE:—J'espère que vous aurez souvent des tentations de ce genre, puisque cela me fait plaisir de vous. Je suis ni blonde ni brune, il n'y a pas longtemps encore j'étais de votre âge, mais je vous ai devancée. Mais, oui, je suis amoureuse... de mes Abeilles. Mais qui donc a pu vous dire cela? Vous devez des excuses à l'amour pour l'avoir vilipendé de la sorte. Vous avez raison, chérie c'est bien "le cœur des roses" que vous devez dire. On suppose bien que les roses n'ont chacune qu'un cœur! Ne vous excusez pas d'être si gentille et si intéressante.

BAISER DE COLOMBINE:—Moi, aussi j'aimerais vous connaître. Je vous remercie de votre gentille invitation, si je me trouvais sur votre chemin, j'irais vous bonjourer. Vous pourrez vous procurer le livre en question à la Librairie Granger place d'Armes, Montréal. Vous êtes deux Abeilles dans votre paroisse. J'ai 7 ans de plus que vous.

LACKME:—C'est avec un grand plaisir que j'ai lu votre toute gentille lettre. Tiens vous avez dénoué votre tablier de garde-malade. cependant vous avez l'air contente de votre nouvelle position. Tant mieux chérie!

J'aime tant vous voir un peu heureuse. On m'a si souvent dit que "Le bonheur ne consiste ni dans les plaisirs ni dans les honneurs, ni dans les richesses, mais dans la vertu! Oui vous êtes seule d'Abeille dans votre paroisse. J'ai expédié votre lettre à "Mariette" au revoir ma gentille "Lackme" ne laissez plus Ninon se plaindre de votre longue absence.

FANNYSTELLIENNE:—Ne me grondez pas, je vous ai répondu dans le numéro 34 et je n'ai pas reçu d'autres lettres de vous. Laissez-moi vous dire ma joie en faisant connaissance avec votre image que j'ai beaucoup aimée. Merci: J'ai expédié "Le Crêdo du paysan" à "L'Ange Gardien", j'ai gardé l'autre envoi pour une prochaine demande.

AUX ABEILLES:—"Fannystellienne" désireait correspondre avec une Abeille de l'Ouest.

AUX ABEILLES:—"Baiser de Colombine" désireait les déclamations "Un fiancé qui louche" "Un jeune vieillard" "Les filles du village" et "Le pater du berger"

MICHELINE:—Votre dernière vous fait bien connaître, elle semble refléter la bonne humeur, l'affection et les gaietés presque enfantines de ma nouvelle amie. Vous m'écrivez que vous êtes dans la joie! Cette bonne humeur se reflète dans votre charmante lettre, car vous savez, la joie est comme un petit soleil qui illumine tout ce qu'il touche. Désolée, mais il m'est impossible de dévoiler les pseudonymes des Abeilles en question sans leur permission. vous comprenez pourquoi? Je compte 3 Abeilles dans votre paroisse.

TOUT A CELUI QUE J'AIME:—Non, je ne rejette pas les nouvelles sollicitudes, au contraire, je leur cherche une petite place et leur en trouve toujours—notre ruche est si vaste. Vos lignes ne m'ont pas ennuyées comme vous me dites J'ai goûté un réel plaisir à vous lire. Je devinais déjà en vous une bonne amie.

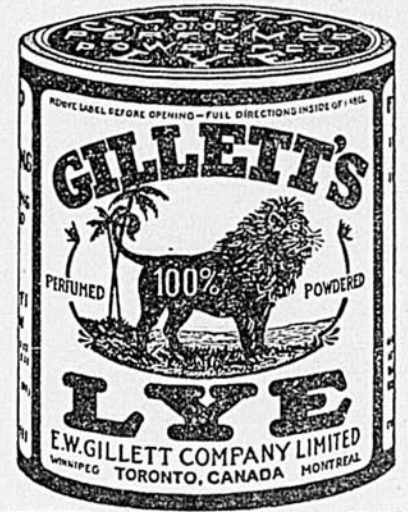
PERVENCHE:—Non, ne parlons pas de gronderies ni de gros yeux, car cela n'existe pas au foyer. La vue de votre griffe que je connais bien maintenant, m'a tout de suite réconciliée. Vous êtes une petite chanceuse de vous promener ainsi, profitez-en c'est si bon ces petits plaisirs qu'on peut se donner de temps en temps. J'ai quatre ans de plus que vous.

LARMES DES NUITS:—J'ai expédié votre lettre à "Mariette" ne craignez pas j'ai bien tenu compte de votre désir. Bonsoir!

RITA LA BRUNETTE:—Petite gourmande! Je voudrais que tous les compliments soient à moi! Je sais que vous avez bon cœur, vous pouvez consoler et encourager tout autant que moi et les occasions se présenteront certainement. A ce propos laissez-moi vous raconter l'aventure d'un quelqu'un qui n'était pas à la recherche d'occasions de dévouement, pas plus que vous ne l'êtes mais qui les rencontra quand même. "Un jour écrit-il, je suivais la route de Versailles à Paris. Je rencontrai un petit enfant qui pleurait amèrement: "Qu'avez-vous demandais-je au pauvre petit, pourquoi pleurez-vous ainsi? La voix de l'enfant était étouffée par les sanglots, il ne pouvait parler. Enfin il étendit la main et montra le sol devant lui. Je regarde et je vois à terre une petite bouteille d'une valeur de quelques centins qui était brisée, cet enfant par malheur l'avait laissé tomber et elle était en pièces. Je n'eus rien de plus pressé que de le consoler en lui promettant de réparer le malheur dès qu'on arriverait à la ville, et l'enfant en fut tout réjoui" Il faut si peu des fois pour consoler une grosse peine. Je vous assure que je serais heureuse de répondre à votre aimable invitation mais c'est impossible. J'ai 7 ans de plus que vous. Je fais part de vos remerciements à "Révêcu de demain" pour le patron reçu.

MESANGE IGNOREE:—Chérie, je dois vous traiter en brave car je vous trouve dans la lutte et je sens que vous aurez raison de ce chagrin qui vous tourmente cela prendra peut-être un peu de temps car la blessure est profonde. Oui j'espère qu'une Abeille répondra à votre désir, car une lettre peut-être une bien douce messagère de consolations, et je la désire pour vous. Je n'ai pas encore reçu la déclamation "C'est le vent", je vais renouveler votre demande.

AUX ABEILLES:—"Mésange ignorée" désireait la déclamation "c'est le vent" et une gentille correspondante.



M. P. L. B.:—Ne cherchez pas des raisons pour vous excuser, l'amitié en trouve toujours, voilà pourquoi je vous reçois avec mon plus doux sourire. J'apprécie votre manière de m'entretenir. La cérémonie n'est pas mon fort et je la laisse de côté quand il s'agit de mes Abeilles. L'affection sincère confiante et simple voilà de quoi j'use avec vous toutes. Voici maintenant la recette des biscuits au graham. Prenez une pinte de lait sûr ou caillé, une cuillerée de thé de sel, de la farine d'avoine bien sâssée avec laquelle vous faites une pâte assez épaisse et une cuillerée à thé de soude (soda) que vous dissoudrez avec une cuillerée de lait. Beurrez une tôlechauffez versez la pâte et faites cuire pendant une heure, après quoi vous couperez cette galette en morceaux. L'on peut y ajouter si l'on veut un peu de mélasse, une cuillerée de crème et quelques épices. Je compte 16 Abeilles dans votre paroisse.

FRIEND:—J'aime mes visiteuses, Abeilles et lorsqu'elles m'arrivent elles ne me trouvent jamais de mauvaise humeur. J'ai lu votre jolie confidence avec un grand intérêt et j'approuve votre conduite, vous êtes si jeune, dans le cher asile où vous attendra. Oui, je veux bien prier pour vous et j'espère que je serai exaucée puisque ça sera pour demander la réalisation de votre désir. Non je n'ai pas encore reçu la déclamation "Un jeune vieillard. Je vais la redemander aux sœurs. J'ai expédié votre chanson à "Doux baiser".

ESTELLE DU PETIT BOIS:—Vous avez ma promesse, mais il va falloir attendre quelques jours car il ne m'en reste plus des anciens et les nouveaux ne me sont pas encore livrés. Si, pas hasard j'allais oublier, redemander, je vous en donne le droit. Merci beaucoup pour le retour de la déclamation, j'avais justement une autre demande. Je vous laisse mes amitiés.

PAUL LYN:—Vous méritez toutes mes attentions, inutile de vous dire chérie que vous serez ainsi que votre petite sœur "Belle des nuits" la bienvenue à la ruche chaque fois que l'inspiration vous y conduira. Vous avez sans doute reçu les envois que je vous ai expédiés. Dans le Bulletin No 46 au pseudonyme "Rose printanière" vous trouverez la réponse désirée. Acceptez mes caresses bien tendres.

AUX ABEILLES:—Jeanne qui rit" désire la chanson "Parfum du soir"

LISON:—Salut! petite chérie, je vous croyais perdue et je m'ennuyais tout bas. Puisque vous voilà je me réjouis sincèrement, ne vous enfuyez plus au loin comme cela. Nous vous aimons toutes ici. J'ai expédié vos envois à "Brise des nuits" Soyez sans crainte. Un doux bonjour.

FLEURISTE:—Mais oui vous pouvez faire partie du cercle, car vous êtes fille de cultivateur et d'abonné au Bulletin. Donc je présente aux Abeilles une nouvelle soeurette et je m'assure en même temps une nouvelle amie.

JEANNE QUI RIT:—Toujours très heureuse d'écouter votre charmant babill. Ma santé est bonne merci! Comme vous pouvez le constater je suis revenue à mes Abeilles heureuse de pouvoir leur continuer jasette et sourires... J'ai adressé votre lettre à Linon. Bon au revoir, vous me redonnerez de vos lignes bientôt n'est-ce pas?

ISABELLE:—Merci pour votre carte preuve délicate de la satisfaction que vous donne le courrier. J'ai expédié vos lettres à Hélène Carrés et "Linon". Je publierai votre envoi dans un prochain Bulletin. Amical au revoir! Je ne puis accepter l'offre de Germaine cela n'est strictement défendu par la direction du Bulletin

AUX ABEILLES:—L'Abeille "Rosier Blanc" désirerait les mots des chansons "Ecrivez-moi pour adoucir l'absence" Passant mes jours en douce rêverie" Aussi un patron de dentelle crochet filet pour bas de jupon.

LINON:—"Tante Lolotte" désirerait correspondre avec vous. Si la proposition vous est agréable adressez-moi votre lettre et je la lui ferai parvenir.

SECRET D'OR POUR LES MENAGERES

Les ménagères, soucieuses du bien-être de leur foyer, vulgarisent notre méthode facile de confectionnement de SUPERBES TAPIS CROCHETES. Elles répandent le fait comme s'il s'agissait d'un feu d'artifice. Vous serez aussi enthousiaste qu'elles le sont. Rien ne peut ajouter plus de charme et de bien-être à votre foyer.

OFFRE SPECIALE.

Permettez-nous de vous envoyer un patron de 1 1/4 verge X 28 pouces: estampé en couleur, et notre crochet d'acier, spécialement adapté pour la confection de ces tapis. En plus, nous fournissons les renseignements faciles et clairs pour les commençants, et notre grand dessin, illustrant 67 patrons artistiques. Le tout, pour notre prix spécial, 75 cents seulement, franc de port.

Y pensez-vous? Ces nouveaux tapis rendront vos planchers confortables et agréables. Ça ne coûte qu'un rien de temps et quelques sous pour l'achat des patrons et du crochet. Ne tardez pas à embellir votre foyer. Envoyez votre 75 cents dès aujourd'hui. Vous serez surprises et charmées.

**JOHN E. GARRETT, 10 rue Kempt
NEW GLASGOW, NOVA SCOTIA.**

Fournitures pour Broderies.

Coton plat lustré, simili soie, employé sur toile écreue pour broderie au passé empâté tant, toute nuance, garanti au lavage, l'écheveau .05
Cerceaux ronds en bois et feutrés pour faciliter le travail de broderi

2p. 1/2	.15
4p. 1/2	.20
6p.	.25
7p. 1/2	.30
8p.	.35

Cerceaux ovales sans feutres
3 x 5 1/2 .15
4 1/2 x 8 1/2 .25

Nos patrons perforés à étamper à l'aide de pâte bleue de 50c la boîte
Nos patrons sur papier à étamper à l'aide de papier carbone .15 la feuille.

RAOUL VENNAT
642 ST-DENIS MONTREAL
Tel. Est. 3065

SON DERNIER VOYAGE

C'est novembre, l'époque mélancolique de la nature et des êtres. De gros nuages d'un noir d'encre, roussâtres, argentés, gonflés, ouâtés dans le centre, se massent et envahissent le ciel. Une pluie fine, froide, persistante, charriée par un vent Nord-Est, forme, en tombant, un voile grisâtre à travers duquel apparaîtrait, à quelques verges du chemin, une petite maison, vieille, effritée, décrépite, branlante, dont les fenêtres aux carreaux tout petits et les contrevents vermouls gardent du passé l'empreinte saisissante.

Tassés en petits groupes sur la galerie délabrée, des parents et amis de la défunte, glacés par le froid et trempés par la pluie, attendent la sortie du cercueil. Dans le chemin derrière un corbillard à l'aspect sévère et simple dont le vernis noir craqueté est caché sous une couche de boue grisâtre, est alignée une suite de voitures de toutes sortes auprès desquelles quelques hommes emmitoufflés, attendent avec impatience le signal du départ.

Enfin, avec un bruit lugubre de gonds ankilosés, la porte de la petite maison s'ouvre pour laisser passer le cercueil que portent quatre hommes robustes. Ils descendent en silence les quelques marches incertaines, prennent le sentier qui conduit au chemin suivis par ceux qui sont venus rendre leur dernier hommage à celle qui vient de mourir et qu'ils avaient connue depuis longtemps. Le cercueil est placé dans le corbillard, et tandis que le cortège se met en marche, le vent s'engouffre dans la toiture désarticulée de la vieille maison et lui fait marmotter comme un dernier adieu à celle qu'elle avait abritée depuis au-delà de trois quarts de siècle.

C'est dans cette petite maison grise, alors toute neuve, solide et coquette, qu'un beau jour de mai, il y a soixante-et-quinze ans, elle est entrée jeune, radiante; la couronne de mariée au front, un grand amour dans le coeur et à ses côtés un mari jeune, robuste et vaillant.

C'est dans cette petite maison que penchée sur le berceau son regard brilla d'un légitime orgueil en contemplant le premier sourire de son premier né. Ce même berceau ne resta jamais longtemps vide, les enfants s'y succédèrent rapidement et grandirent avec les arbres plantés pour ombrager la demeure. Mais une fois grands, ils s'envolèrent, — ces chérubins qu'hier encore elle pressait sur son sein — chacun de son côté, enlevés par l'amour, l'ambition ou les tentations. Plus tard, quand son compagnon partit pour le grand voyage, elle demeura seule dans la triste demeure attendant, calme et résignée, sans pleurer les beaux jours passés, sans aspirer à des jours meilleurs ici-bas, le signal du départ.

Au tournant de la route, le convoi passe vis-à-vis un joli cottage moderne entouré d'une pelouse bien entretenue que traverse un sentier bordé de plates-bandes.

Jadis, sur cette propriété se trouvait une petite maison de colon bâtie avec des troncs d'arbres.

C'est là que demeurait le voisin le plus rapproché de la maison de son père, et c'est

là qu'elle eut sa première aventure, et quelle aventure, mon Dieu! Elle n'avait que cinq ans alors. Un soir, on laissa par inadvertance s'éteindre le feu, et comme les briquets étaient rares et les allumettes pas encore introduites dans la région, on l'envoya chez le voisin chercher un peu de feu. Elle partit avec sa petite ecuelle de fer, la fit remplir de cendres chaudes au milieu desquelles la voisine mit quelques bons nœuds de bois dur bien rouges et elle repartit en chantant, passant pour se raccourcir à travers un sentier enchevêtré d'arbres et de broussailles. Soudain, elle aperçut devant elle deux yeux flamboyants comme des fanaux. Elle lâcha son écuelle, poussa un cri strident, et s'élança dans le chemin effleurant à peine, de ses petits pieds roses, la terre froide. Elle arriva enfin à la maison où elle tombe évanouie dans les bras de sa mère. Le lendemain, les voisins tuaient un loup énorme dans la forêt du domaine.

Le convoi funèbre vient de descendre le premier coteau. A la droite on aperçoit, à travers le feuillage éclairci des hêtres, des bouleaux et des chânes, les ruines recouvertes de broussailles et de vignes sauvages, de ce qui jadis avait été une maison assez prétentieuse, mais parmi tous ceux qui suivent le convoi funèbre, personne ne s'en souvient pas plus que de la famille qui l'habitait. Il y a si longtemps de cela.

Pourtant si ELLE pouvait regarder en passant, Que de souvenirs ces ruines lui rappelleraient.

C'est là, en effet, qu'elle rencontra pour la première fois celui qui plus tard devint son mari. A cette époque elle a quinze ans. Derrière ces ruines, dans un verger qui borde une riante vallée, entrecoupée de pâturages et bordé en arrière par une érablière, elle allait cueillir des pommes. Elle tient un panier tandis que du haut d'une échelle, appliquée contre un pommier, un jeune homme lui jette de grosses pommes fraîches et rouges comme ses joues et toutes aussi tentantes. Plus loin d'autres groupes travaillent aussi activement à la cueillette. Mais voici un prêtre qui traverse le verger: c'est le bon Père Durocher qui se rend, comme c'est son habitude journalière à la petite chapelle blottie sous la grande croix qu'il fit construire, en 1841 sur le sommet du Mont St-Hilaire. On quitte l'ouvrage un instant pour venir demander sa bénédiction. Ce même soir elle était fiancée.

Mais le cortège continue toujours. Bientôt on arrive à la traverse du chemin de fer au bas de la montée où il faut faire halte pour laisser passer un train; on en profite pour enlever un peu de boue sur les attelages et pour s'arranger un brin afin de paraître plus respectables en arrivant à l'église.

La pluie fine, froide, persistante que charrie un vent du Nord-Est n'a pas cessé. Les hommes allument une pipe, se réunissent par groupes et parlent à mi-voix, comme dans la pénombre d'une sacristie.

C'est à cette même gare qu'elle s'embarqua avec son mari cinq années plus tard pour entreprendre son premier voyage en chemin de fer dont la ligne venait d'être achevée. (1847) C'est anxieuse et profondément émue qu'elle embarqua dans le wagon rudimentaire qui devait l'amener à Montréal; elle sentait que quelque chose de grand, de mystérieux pouvait se révéler et c'est comme si elle ne devait jamais revenir, qu'elle fit ses adieux à ses parents et amis qui restaient ébahis et surpris de tant d'audace, sur le quai de la gare. Tout à coup, un jet de fumée sortit de la cheminée en forme d'entonnoir de l'engin; elle grossit rapidement

et devint un nuage noir; le train s'ébranla et s'avança en roulant sur les lisses de bois recouvertes de fer. Quatre heures plus tard, elle débarquait à Montréal — la métropole.

Enfin le convoi put continuer sa marche funèbre, dépassa le vieux manoir seigneurial, puis la maison du traversier où vinrent se joindre quelques amis venus de Beloeil pour les funérailles.

Combien familier lui avait été le bruit des rames de ce grand bac et combien nombreuses et variées les occasions qui l'obligèrent à s'y embarquer. Car c'était le trait-d'union entre les deux parties de la paroisse. — St-Hilaire n'ayant pas d'église propre avant 1837. Et ce grand bac fut le messager fidèle et le témoin impassible de toutes les fêtes, de tous les départs, de tous les baptêmes et de tous les deuils qui composèrent les étapes successives de sa vie.

La caravane funèbre arrive enfin à l'église. Après un service simple on transporte le cercueil dans le cimetière agreste où apparaîtrait une tombe nouvellement creusée au milieu de pierres neuves et de croix fraîchement peintes. Et son âme s'est envolée là-haut, vers ceux qu'elle avait toujours aimés. Elle est morte chargée d'ans, sans regrets, sans remords, sans amertumes, car elle a vécu, aimé, travaillé et servi. Et tandis que le fossoyeur jette sur le cercueil les dernières pelletées de terre et que les assistants s'en retournent silencieusement, une pluie fine, froide et persistante, charriée par un vent du Nord-Est forme un voile grisâtre comme un rideau de théâtre qui tombe après le dernier acte.

NINON.

TANTE LOLOTTE:—Que je suis contente que ce soit vous enfin! Oh! non je ne saurais qualifier mes Abeilles d'oublicieuses quoiqu'il arrive! La description que vous m'avez faite de vos vacances m'a beaucoup intéressée, franchement je me serais amusée de me trouver avec vous, cela aurait été pour moi une nouvelle expérience en même temps qu'un véritable plaisir. M'interne vous êtes revenue à votre troupeau; un air sérieux a fait place aux éclats de rire. Vos élèves pourraient à peine reconnaître dans leur maîtresse de classe une petite dissipée qui pendant les vacances faisait retentir les bois et les prés de ses cris joyeux. Toutes mes Abeilles écrivent bien, chacune dans son genre, bien entendu. J'ai bien aimé la photo qui vous représente, votre maman, vous et la petite "Mascotte" filant à l'ombre de votre propre petite maison, je la ferai certainement paraître dans les pages du Bulletin. Pour votre blouse tricotée en laine couleur émeraude, pourquoi ne feriez-vous pas le collet et les poignets en laine gris-bleu? La mode exige des manches courtes pour ce genre de gilets. Je compte cinq Abeilles dans votre paroisse.

Tout cultivateur qui veut traiter avec la maison Versailles — Vidricaire — Beulais (limitée) pour achat ou échange d'obligations trouve dans sa paroisse un homme honorable qui représente cette maison et par l'intermédiaire de qui il peut placer \$100 ou plus, à 6 et 7% d'intérêt, pour le temps qu'il lui plaira jusqu'à 30 et 40 ans.

Eleveurs de porcs, prenez garde a vous

On dit qu'il existe une pratique assez commune dans certaines parties du Canada, et peut-être dans la province de Québec plus qu'ailleurs: les éleveurs de porcs de la race Yorkshire ont l'habitude de croiser leurs animaux, de temps à autre, avec le Chester blanc, dans l'espoir d'obtenir une progéniture plus robuste, d'une meilleure aptitude à l'engraissement qu'ils ne pourraient avoir en s'en tenant à une race. C'est bien en effet le résultat que l'on obtient assez souvent, car on sait fort bien que le croisement entre deux races pures donne généralement des sujets plus robustes, plus aptes à l'engraissement, que les sujets pur sang, d'une race ou d'autre, mais il faut bien se garder d'aller plus loin qu'un premier croisement car la progéniture des croisements suivants perd beaucoup de sa qualité, de son uniformité et de sa valeur.

Mais ce croisement entre les races Yorkshire et Chester blanc, donne lieu à un abus très regrettable et pour lequel certains éleveurs s'exposent à s'attirer de graves ennuis dans un avenir immédiat; c'est que l'on enregistre quelques-uns des meilleurs sujets issus de ces croisements pour les vendre comme Yorkshire pur sang, pour la reproduction, à des cultivateurs non avertis ou même à d'autres éleveurs.

Le Bureau national d'enregistrement du bétail à ouvert une enquête au sujet de quelques cas de ce genre dernièrement et il a recueilli des preuves qui mettront tout probablement certains éleveurs dans de graves difficultés; il est tout probable qu'il sera interdit à ces éleveurs d'enregistrer des animaux de race pure, quels qu'ils soient, pendant un certain nombre d'années ou jusqu'à ce qu'ils aient pu convaincre les autorités qu'ils se sont amendés et qu'ils méritent de nouveau leur confiance.

Que l'on se tienne donc averti.

UNE NOUVELLE LAMPE qui brûle 94% d'air

ELLE BAT L'ELECTRICITE OU LE GAZ
Une nouvelle lampe à pétrole qui donne une lumière blanche extraordinairement brillante et douce, même meilleure que le gaz ou l'électricité, a été essayée par le gouvernement des Etats-Unis et par 35 des principales universités, qui l'ont trouvée supérieure à 10 lampes à pétrole ordinaires. Elle brûle sans odeur, sans fumée, sans bruit—pas de pompage, elle est simple, propre et sans danger. Elle brûle 94% d'air et 6% de pétrole commun (coal oil).

L'inventeur, Mr G. T. Johnson, 246 rue Craig Ouest, Montréal, offre d'envoyer une lampe à l'essai pendant 10 jours **GRATUITEMENT**, ou même d'en donner une **GRATIS** à chaque personne qui s'en servira la première dans une localité et qui lui aidera à la faire connaître. Ecrivez-lui aujourd'hui pour avoir tous les détails. Demandez-lui aussi de vous expliquer comment vous pouvez prendre une agence et faire de \$250 à \$500. par mois, sans expérience et sans argent.

Petites annonces

TARIF: 50 cents par insertion de 25 mots ou moins; 2 cents par mot additionnel.

On demande à acheter pour Cercle Agricole de St-Ludger un cochon reproducteur Chester-White ou Yorkshire. Bon pour le service tout de suite. S'adresser à Thomas Trépanier, St-Ludger, Co. Frontenac, Qué. 26, dec. 3

12 morceaux de soie Grats et notre catalogue contenant 300 bargains. Envoyé sur réception de 10 cts. 250 morceaux de soie \$1.00 Poste payée. Allen Nouveautés, St. Zacharie, P.Q.

LA FERME EXPERIMENTALE CENTRALE D'OTTAWA VIENT DE CREER UN NOUVEAU FROMAGE

Le service de l'exploitation animale, fermes expérimentales fédérales, vient de créer un nouveau fromage à goût assez prononcé; c'est le fromage "Meilleur", qui est fabriqué à la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, et voici en peu de mots le procédé de fabrication. Le lait est chauffé à une température de 90 degrés F., puis il est emprésuré et chauffé. Le caillé est alors "cuit" à une température de 115 degrés F., puis mis en moules de 1 à 3 livres et pressé. Au sortir de la presse, il est porté à la chambre d'affinage. L'affinage est l'un des détails les plus importants dans la bonne fabrication de ce produit.

Ce nouveau fromage possède un arôme très agréable et très délicat, sans odeur forte; tous les experts et tous les connaisseurs qui l'ont éprouvé s'accordent à dire que c'est un produit d'un mérite tout à fait supérieur. C'est une précieuse acquisition pour l'industrie fromagère et tout fait prévoir qu'il sera en grande demande auprès du public consommateur.

(Notes des fermes expérimentales.)

ASPIRINE

Ne dites jamais "Aspirine" sans ajouter "Bayer"



Attention! A moins que vous ne voyiez le mot "Bayer" sur le paquet ou sur les pastilles, ce n'est pas du tout de l'Aspirine. Prenez l'Aspirine seulement tel qu'indiqué sur le paquet pour rhumes, maux de tête, névralgie, rhumatisme, maux d'oreilles, maux de dents, lumbago et toutes autres douleurs. Alors vous suivrez la direction et les doses telles que prescrites par les médecins durant 21 ans et que des millions de gens ont suivies avec profit. Contenues dans des boîtes en ferblanc très commodes contenant douze tablettes d'Aspirine "Bayer" qui ne coûtent que quelques sous. Les pharmacies en vendent de plus gros paquets. Faites au Canada. Aspirine est la marque de (enregistrée au Canada) du Monaceticac d'ester de Salicylicacid manufacture par "Bayer".

A VENDRE.—1 Séparateur "Simplex" 01.0 livres à l'heure pour lait pur et lait de fromagerie. 2 Séparateurs "Alpha" 3000 livres à l'heure. 3 bassins de 3000 livres en ferblanc. 1 bassin de 7000 livres en acier. 2 balances de 500 livres vérifiées, 3 chaudières pour réception du lait et 3 pour remise du lait. Chance exceptionnelle. S'adresser immédiatement à S. Croisetière, Verner, Ont. 3.

A VENDRE.—La meilleure beurrerie du Comté, 80 tonnes de beurre l'an dernier. Chance exceptionnelle à un prompt acheteur. J.H. Martin, Racine, Co. Shefford, Que. 3, 10

A VENDRE.—Un bélier Leicester qui a eu le 1^{er} prix, aussi bélier de l'année à prix modéré. Bétaile Holstein et Canadien enregistré, de bon choix et de tout âge ayant subi l'épreuve à tuberculine. S'adresser à C.E. Noisieux, St-Jean Baptiste Rouville, P.Q. 3, - 10, 17.

PATRONS DE BRODERIES ET DENTELLES, marque "GORCY"



VIENT DE PARAITRE.

Catalogue en français BRODERIES et OUVRAGES DE DAMES INDISPENSABLE DANS CHAQUE FAMILLE.—Leçons de Broderie Anglaise, Broderie Richelieu, Tricot, Crochet, etc. 600 Modèles de Patrons de Broderie, Crochet, etc., à choisir. PRIX: 20 sous la copie par la poste.



5155

PATRONS MODE

5155—peignoir forme Kimono de 34 à 42 pcs de buste Matériaux 1 1/4 yd en 42 pour 38 de buste.

PATRONS DE BRODERIE

Sur papier ou étampé sur étoffe.

- 440—Centre grandeur 18 pcs de diamètre Patron 15 cts. Etampé sur coton fini toile blanc 29 cts sur écu 39 cts.
- 441—Serviette grandeur 15x15 patron 15 cts Etampé sur coton fini toile 25 cts.
- 442—Tablier de fantaisie, patron 15 cts. Etampé sur mousseline ou lawn 35 cts.
- 443—Tablier de fantaisie patron 15 cts. Etampé sur mousseline ou lawn 35 cts.

CORDONNET DE SOIE

Spécial pour travaux de crochet ou broderie. Toutes couleurs. Prix 50 cts la pelote de 60 vgs.

FOURNITURES

- Fil perlé blanc pour broderies Nos 18-20-25-30-40. Prix 20 cts le gros écheveau.
- Fil coton perlé de toute couleur, 15 cts la pelote.
- Fil d'or, d'argent, d'acier, vieil or, pour broderie, 2cts la verge.
- Fil à six brins blanc, 2 écheveaux 15cts.
- Fil brillant de toute couleur, six brins, 2 écheveaux, 15 cts.
- Soie à broder pour robes, costumes, ouvrages de fantaisie, etc, 1 et la verge.

PAPIERS SPECIAUX NE TACHANT PAS LE LINGE, POUR REPORTER LES DESSINS DE BRODERIE.

	grandeur	la feuille
BLEU	19 x 25	25c
ROUGE	19 x 25	25c
BLANC	19 x 25	25c
JAUNE	19 x 25	25c
VERT	19 x 25	25c

COMMANDES PAR POSTE

Pour obtenir les patrons paraissant dans cette page, adressez le montant en timbres ou en argent pour chaque patron en mentionnant le No. du patron désiré, à la

Maison "GORCY"

386 St-Catherine Est, Montréal.

POUR BRODERIE ET CROCHET EMPLOYEZ NOS FILS MARQUE C. B.

A VENDRE A NOS MAGASINS

MONTREAL, 63, RUE WILLIAM

BEURRE

Pasteurisé: en pains d'une livre... 42c½
 Pasteurisé solide:..... 42c
 No 1. (choix): en pains d'une lb: 41c½
 No 1. (choix) solide:..... 41c

FROMAGE DOUX, BLANC OU COLORE

Dans des boîtes spéciales contenant
 4 fromages d'environ 25 lbs chacun 21c
 2 " " " " 21½c
 1 " " " " 22c

FROMAGE FORT, BLANC

Dans des boîtes spéciales contenant:
 4 fromages d'environ 25 lbs chacun 25c
 2 " " " " 25½c
 1 " " " " 26c
 Fromages: d'environ 80 lb (un par boîte)
 Fromages
 d'environ 80 lbs (un par boîte) 22c
 40 lbs 23c
 40 lbs 24c

SUCRE ET SIROP D'ERABLE

Sucre en pains de 1 lb.
 Boîte de 100 lbs..... 0.18
 Sucre en pains de 1 à 5 lbs 0.14
 " par quantités moindres que
 100 lbs 0.15
 Sirop, en canistres de 1 gallon... \$2.25

FEVES ET POIS

(poche de 120 livres)

Blanches, No 1..... 5½c
 Pois à soupe bien cuisants..... 7 c
 (Par quantité de 5 poches et plus)
 Fèves blanches, No 1..... 5½c
 Pois..... 6¾c

MIEL

Blanc--En chaudières de 5 lbs (par caisse de 12 chaudières, et pas moins 0.20c
 Blanc--En chaudières de 10 lbs (par caisse de 6 chaudières, et pas moins 19 c la lb
 Blanc--En chaudières de 30 lbs 17c la lb.
 Ambré.--En chaudières de 30 lbs 16c "
 Brun--En chaudières de 5 lbs (par caisse de 12 chaudières et pas moins) 16c la lb
 Brun--En chaudières de 10 lbs (par caisse de 6 chaudières et pas moins) 15c
 Brun--En chaudières de 30 lbs 13c

LAINES

Blanche cardée, en paquet de 15
 20 et 25 lbs..... 63c
 Blanche, lavée No 1..... 38c
 Blanche, non lavée No 1..... 25c
 Pour laine non cardée nous n'acceptons pas de commande pour moins de 25 lbs pour chaque qualité.
 A ces prix il faut ajouter 1½% pour la taxe.

TABAC EN FEUILLES

(En paquet de 25 livres.)

"QUESNEL" No 1..... 45c lb.
 "GRAND HAVANE" No 1... 25c "
 "ROUGE" No 1..... 25c "
 "CONNECTICUT"..... 25c "
 "BRESIL" No 1..... 40c "
 "BEAVER BRAND" No 1... 35c "
 "ROUGE QUESNEL" No 1.. 35c "

A ces prix il faut ajouter 1½% pour la taxe.

SAINDOUX PUR

Tierce de 400 lbs..... 14 c
 Boîte de 56 lbs..... 15 c
 Pains de 1 lb (en boîte de 50 lbs) 17 c
 Chaudières de 5 lbs (par crate de 12 chaudières) 17 c
 Chaudières de 3 lbs (par crate de 20 chaudières) 17 c
 Seaux de 20 lbs 16 c
 " " (5 seaux pas moins 15½c
 " " (15 " et plus) 17 c
 Composé (Shortening), seaux de 20 lbs..... 14 c
 Composé (Shortening), seaux de 20 lbs, (eaux pas moins) .. 13½c
 Composé (Shortening), seaux de 20 lbs (10 seaux ou plus)..... 13 c

LARD GRAS DE DOS

(Lard Américain épais qualité "Extra Choix") contenant de 30 à 40 morceaux par baril. Baril de 200 lbs: \$34.00
 Baril de 100 lbs: \$18.00

A ces prix il faut ajouter 1½% pour la taxe.

Succursale de Québec, 30-34, Place Marché Champlain.

Succursale Des Trois-Rivières, 41, Rue St-Antoine.

Succursale de Princeville, Cté. Arthabaska.

Nos clients résidant dans ces districts trouveront avantageux d'écrire à ces succursales pour demander nos prix. Vous épargnez ainsi sur les frais de transport.

Oeufs:

Les oeufs strictement frais sont toujours très rares. Les arrivages ne suffisent pas à la demande. Les prix ont encore une tendance à la hausse. Ne laissez pas geler vos oeufs; conservez-les proprement et expédiez-les toutes les semaines.

Engrais Alimentaires:

Demandez nos prix pour les engrais alimentaires dont vous avez besoin. Le son, le gru, le blé d'Inde, l'avoine à soigner se vendent encore à des prix avantageux, quoique le marché se soit un peu raffermi.

Lards Vivants:

Le marché s'est raffermi. La demande pour les lards vivants est plus active, et les cultivateurs devraient en profiter. Organisez-vous et expédiez par char complet.

Volailles Abattues:

La demande pour les volailles abattues est bonne. Tous les cultivateurs qui ont des volailles prêtes pour le marché devraient profiter du marché actuel. Laissez bien refroidir les volailles avant de les emballer pour l'expédition. Les boîtes communes servant à l'expédition des volailles abattues ne sont pas retournées.

Animaux Vivants:

Faites vendre vos animaux par l'entremise de la Coopérative. C'est le seul moyen d'en obtenir les plus hauts prix. Ne vous servez pas d'intermédiaires inutiles. Notre système de classification est le seul qui vous donnera justice.

COOPERATIVE CENTRALE DES AGRICULTEURS DE QUEBEC.
 Nos 57-59-61-63, rue William, Montreal.

La Caisse Kootenay pour l'hiverne- ment des abeilles

(Notes des fermes expérimentales)

Il n'y a peut-être pas de branche de l'agriculture qui ait fait autant de progrès que celle de l'élevage des abeilles. Tandis que les méthodes employées dans bien des branches de l'agriculture sont encore à peu près les mêmes aujourd'hui qu'elles étaient il y a cent ans, il y a eu une grande évolution en apiculture et nos ustensiles et nos méthodes sont aujourd'hui uniformes dans toute l'étendue du pays. Les apiculteurs sont toujours à la recherche de méthodes améliorées, leur permettant de mieux exploiter leurs ruchers. Une de ces méthodes est la caisse Kootenay pour la protection des abeilles en hiver et en été, et qui présente plus de vertus et moins de défauts que beaucoup des systèmes actuellement en vogue.

La caisse Kootenay est une amélioration sur la ruche à parois doubles. Elle a été introduite sous forme d'une caisse permanente; elle peut recevoir une ruche à dix cadres. Il y a, tout autour de la chambre à couvain et des hausses, un espace de trois pouces. Toute l'année elle est tenue permanemment recouverte de mousse ou de ripes de planeurs jusqu'au-dessus de la chambre à couvain. La chambre à couvain est revêtue de petits morceaux de bois pour empêcher que la mousse ne tombe à l'intérieur de la ruche lorsque celle-ci est ouverte. Il y a également, sous le plancher de la chambre à couvain, un espace de trois pouces garni de mousse.

Les étages ou "tablettes" sont tous les mêmes et à mesure que l'on ajoute des hausses on ajoute des tablettes. La construction du couvercle est semblable à celle d'un couvercle ordinaire, mais elle est de trois huitièmes de pouce plus large tout autour que le dessus de la caisse, et il y a, cloués dans chaque coin intérieur, de petits blocs triangulaires qui soulèvent le couvercle et pourvoient à la ventilation. Cette ouverture fournit également une sortie aux abeilles travaillant au-dessus de la ruche et qui pourraient ne plus retrouver leur chemin. Pour l'emballage d'hiver tout ce qui est nécessaire c'est d'avoir, par-dessus la chambre à couvain, une tablette garnie de mousse ou de ripes de planeur. Pour faciliter l'emballage nous avons des oreillers faits de sacs de mousse de la dimension de l'étage ou tablette. On ajoute alors le couvercle et les abeilles sont emballées pour l'hiver. La seule attention nécessaire est de tenir l'entrée débarrassée des cadavres d'abeilles.

Les abeilles ont plus de protection en hiver dans cette caisse que dans la ruche à parois doubles et la température de la ruche est plus fraîche et plus uniforme en été. On n'a pas l'ennui d'avoir à emballer en automne et à débarrasser au printemps comme pour la ruche ordinaire à parois doubles ou la caisse d'hiverne-ment de l'Ontario. Elle coûte moins cher que la ruche à parois doubles car elle est construite principalement en "Shiplap". Les abeilles sont en bon état au sortir de l'hiver et se mettent à travailler de bonne heure au printemps. Les apiculteurs agissent sagement en faisant l'essai de cette caisse car elle présente beaucoup d'excellentes qualités.

R.G. NEWTON

Régisseur de la station expérimentale
Invermere, C.B.

BEURRERIE A VENDRE.

Beurrerie moderne, outillage complet, y compris installation à la crème. Patrons nombreux, A trois mille de la gare du C. P. R. du C. N. R.

A vendre à des conditions très avantageuses.

S'adresser à

PAUL MARSEILLE,

St-Elisabeth de Joliette,
P. Q.

NOUS OFFRONS (sous réserve de vente antérieure)

\$3,609,200.00

Obligations 7% 1ère Hypothèque

Canada Steamship Lines Limited

Solde d'une émission totale de \$6,000,000.00, et remboursables en séries
les 1ers septembre, de 1922 à 1931

Coupages: \$100. \$500. \$1000. et \$5000

Prix: le pair et intérêts courus,

Capital et intérêts payables semestriellement le 1er mars et le 1er septembre de chaque année aux succursales de la Banque de Montréal, à Montréal, Toronto et Québec, et à toutes les succursales au Canada de la Banque Provinciale et de la Banque Nationale.

1er sept. 1924,	\$ 64,500.00	1er sept. 1928	\$408,000.00
1er sept. 1925	408,000.00	1er sept. 1929,	408,000.00
1er sept. 1926,	408,000.00	1er sept. 1930,	261,500.00
1er sept. 1927,	408,000.00	1er sept. 1931,	948,200.00

Les obligations peuvent être enregistrées quant au principal seulement, au bureau du Royal Trust Company, à Montréal.

FIDUCIAIRES: Le Royal Trust Company et La Société d'Administration Générale
OPINION LEGALE: Aimé Geoffrion, C.R.

ACTIF DE LA COMPAGNIE

comprenant: navires, quais, chantiers maritimes et ateliers de réparations:

\$41,870,848.05

La flotte est composée comme suit:

Navires à passagers	30
Navires pour le fret	47
Navires divers	16
Paquebots transatlantiques	8
	<hr/>
	101

RECETTES DES CINQ ANNEES

	Brutes	Nettes
1916.....	\$12,122,128.61	\$3,976,748.28
1917.....	13,533,815.94	3,937,990.65
1918.....	14,094,393.08	4,256,016.39
1919.....	15,240,414.09	4,468,910.01
1920.....	20,248,611.92	3,963,874.21
	<hr/>	<hr/>
	\$75,239,363.64	\$20,603,539.54

soit, pour cinq ans, une moyenne annuelle de \$4,120,707.90.

L'intérêt des obligations actuellement en circulation, y compris l'intérêt des obligations de la présente émission, sera de \$695,843.86 par année. Les recettes de ces cinq dernières années ressortent, en moyenne, à six fois cette somme.

Nous considérons que ces obligations constituent un placement d'utilité publique de la plus haute valeur. Elles sont non seulement protégées amplement par l'actif et les recettes, excédant de beaucoup les exigences des obligations consolidées de la Compagnie, mais leur émission en séries constitue une garantie dont la valeur augmente à mesure que les versements deviennent dus et sont payés.

Nous recommandons ces obligations et serons heureux de vous adresser le prospectus détaillé et toute autre information sur demande.

CREDIT CANADIEN

99, St-Jacques, Montréal.
Main 2926.

JOHNSON & WARD

171, St-Jacques.
Main 7140.

McCUAIG BROS & CO.

83, Notre-Dame Ouest. Main 8170.

La CORPORATION des OBLIGATIONS MUNICIPALES, Ltée

7, Place d'Armes, Montréal. Main 1824.
116, Côte de la Montagne. Québec 6932.

Les déclarations qui précèdent ont été obtenues de sources exactes et autorisées, et quoique non garanties, nous les considérons exactes.

ADRESSEZ VOS CHARS D'ANIMAUX VIVANTS

— A —

LE COMPTOIR COOPERATIF DE MONTREAL, C. P. R. STOCK YARD, Montréal.

Pour toute expédition sur les Chemins de Fer du Gouvernement, veuillez adresser : C. P. R. Stock Yard, via Jacques-Cartier, MONTREAL.

A remarquer que le Comptoir Coopératif coopère dans la vente des animaux vivants avec les Fermiers-Unis d'Ontario qui ont l'organisation la plus considérable du genre au Canada. Nous ne chargeons pour la vente d'un char d'animaux que \$17.00 par char.

Avant de placer vos commandes d'engrais alimentaires tels que FARINE, GRU, SON, FARINE A ENGRAIS, CRIBLURES DE BLE MOULUES, BLE D'INDE MOULU, Etc., veuillez nous demander nos dernières cotations, et vous aurez de véritables prix de coopération.

Achetez de nous dès maintenant votre BLE D'INDE pour expédition immédiate ou plus tard. Télégraphiez ou téléphonez-nous à nos frais; le jour MAIN 1764, le soir ST-LOUIS 6803-W.

SPECIAL: pour d'ici au 10 Décembre
Fèves Blanches triées à la main \$2.90 le minot.

Graines de Semences: Hâtez-vous de placer vos commandes avant la hausse prochaine. Nous accorderons des conditions de paiement spéciales aux cercles agricoles et aux sociétés coopératives qui nous en feront la demande.

LE COMPTOIR COOPERATIF DE MONTREAL, 6-12 RUE DU PORT, MONTREAL.

LES FILS DE CULTIVATEURS POURRONT SE FAIRE DE L'ARGENT CET HIVER

En prenant des commandes, livrable au printemps prochain, pour la meilleure couverture d'Amiante-Cimentée offerte en vente au Canada.

Elle convient également aux maisons et aux granges. A l'épreuve de l'eau et du mauvais temps—garantie pour dix ans.

Elle double la durée des nouveaux toits et prolonge celle des vieux toits de plusieurs années. Elle peut être posée par n'importe qui. Elle ne requiert par de chaleur ni d'équipements spéciaux.

Profitez de vos loisirs et de vos soirées pour gagner de l'argent cet hiver, en introduisant cette Couverture d'Amiante-Cimentée chez vos voisins et vos amis.

Si vous désirez essayer, envoyez votre nom et votre adresse à

Dept. des toitures.
P. O. Box 1934—Montréal.

Colorez Votre Beurre

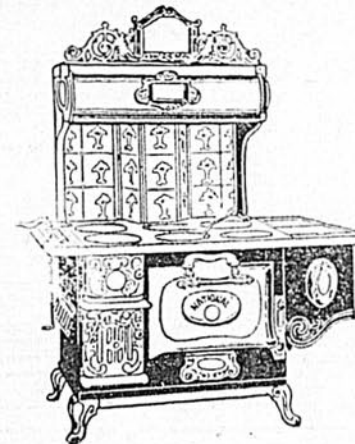
Le colorant "Dandelion" donne au beurre une apparence dorée et coûte presque rien. Lisez!

Avant de baratter, ajoutez une demi-cuillerée à thé à chaque gallon de crème qui est dans la baratte; vous obtiendrez un beurre d'apparence dorée pour lequel le consommateur paie les meilleurs prix.

"Le colorant Dandelion" coûte rien étant donné que chaque once que vous ajoutez augmente la pesanteur de votre beurre d'une once. Les grosses bouteilles coûtent seulement 35 cts. à la pharmacie ou chez votre fournisseur.

C'est un composé végétal inoffensif qui n'est en contrevention avec aucune loi hygiénique. L'on s'en sert depuis 50 ans dans toutes les beurrieres importantes. Il ne colore pas le lait de beurre et ne laisse aucun goût.

Wells & Richardson, Montr. al, Que.



POELES A PRIX REDUITS

Nous sommes toujours les premiers, comme manufacturiers, à accorder une baisse sur nos poêles. D'ici à quelque temps, afin d'écouler un stock, nous allons vendre une grande quantité de magnifiques poêles de fonte et d'acier à grande réduction.

La garantie donnée sur nos poêles est la plus sûre qu'une manufacture de poêles peut donner.

Nos poêles ont obtenu la MEDAILLE D'OR à la dernière Exposition de Québec. Achetez directement de la manufacture, vous paierez moins cher.

Comme toujours, on demande de bons agents dans les localités où nous ne sommes pas représentés.

LA FONDERIE DE L' ISLET, LTEE.

L'Islet Sta. P. Que.,

La célèbre Décortiqueuse à Trèfle



"BIRDSSELL"

Quelques records intéressants sur la culture de la graine de trèfle dans la Province de Québec, résultats obtenus par le service de la "DECORTIQUEUSE BIRDSSELL".

ST. AMBROISE de KILDARE, Co. JOLIETTE: 530 livres de trèfle rouge en 1h.45 minutes, 110 livres dans 15 minutes. DAMIEN NEVEU.

ST. BARTHELEMY, Co. BERTHIER: 367 livres de graine de trèfle rouge en 1 heure. Raoul DESY.

ST. CESAIRE, Co. ROUVILLE, 337 livres de graine de trèfle rouge en 1 heure 6 minutes: Rodolphe POIRIER.

ST. CUTHBERT, Co. BERTHIER: 104 livres de beau Mil en 15 minutes. Armand DENIS.

ST-HUBERT-CHAMBLY: 280 livres de graine de trèfle rouge en 46 minutes—Edouard St.GERMAIN.

NEUVILLE, Co. PORTNEUF: 250 bottes de trèfle en 1 heure, 96 bottes en 16 minutes. Alphonse MATTE.

Autant de preuves qui justifient la renommée mondiale de la "Célèbre DECORTIQUEUSE à trèfle "BIRDSSELL"

Pour tous renseignements, adressez vous à

O. N. PICHE Seul distributeur pour la Province de Québec. **St. BASILE de PORTNEUF, QUE.**

La Banque et son Client

devraient être des intimes car ils peuvent s'aider mutuellement. La Bank of Montreal se fait un plaisir de donner à ses clients le bénéfice de son expérience et de ses connaissances financières. Toute transaction est absolument confidentielle.



BANK of MONTREAL

ETABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS

Total de l'actif, plus de \$500,000,000



Essai gratuit d'abord - - - puis \$100 Comptant Seulement

LES merveilleux et nouveaux Amberolas d'Edison avec diamant—le grand et nouveau phonographe d'Edison avec la nouvelle aiguille-diamant et 12 nouveaux disques bleus Amberol indestructibles de quatre minutes, envoyés *absolument gratuits* pour essais. Ces disques sont avec l'un ou l'autre de ces appareils, à votre choix. Faites entendre à votre famille et à vos amis les dernières chansons en vogue dans les grandes villes, du grand opéra et des mélodies comiques du vaudeville. Essayez-le d'abord et vous vous rendrez compte de la supériorité du chef-d'œuvre de M. Edison.

Une offre étonnante

Si vous désirez acheter le superbe nouvel appareil Edison, après cet essai gratuit, faites-nous parvenir \$1.00 seulement. La balance se soldera par petits versements mensuels. (Voyez les conditions dans le coupon ci-dessous). N'envoyez pas d'argent—remplissez simplement le coupon ci-dessous et envoyez-le nous de suite. Nous vous retournerons immédiatement l'un ou l'autre de ces appareils complets.

Donnez la commande d'après cette page

Nous n'entendons pas cependant envoyer cet appareil à une personne incapable de solder sa dette au moins par versements faciles (et lorsqu'on vous le laisse gratuitement à l'essai, il est compris que vous êtes solvable). Personne n'est obligé de l'acheter s'il n'en est entièrement satisfait. En ce cas, veuillez le retourner à nos frais, car c'est vous qui devez juger ce que signifie le phonographe Edison et nous acceptons votre décision volontiers et sans commentaires. Ne retardez pas.

La balance par petits versements mensuels

Songez-y — \$1.00 comptant et quelques dollars par mois pour vous procurer ce nouvel appareil Amberola de M. Edison. C'est le plus beau et le meilleur que vous puissiez acheter à prix beaucoup inférieur à celui pour lequel on vous offre des imitations. Vous n'avez qu'à remplir le coupon et nous l'envoyer. Pas d'argent comptant, pas de remise sur livraison. Vous n'avez aucun déboursé à faire pour l'instrument ou les disques à moins que vous vous décidiez à le garder.

Appareil No. 97

Nouveau modèle avec joli cabinet à disques, fini en beau chêne doré, très bien poli. Dimensions de l'appareil 46" de hauteur, 18" de profondeur et 16" de largeur. Il comprend en plus 4 tiroirs, d'une capacité de 90 disques.

Prix complet pour 12 disques Amberol, bleus, de 4 minutes, indestructibles. \$97.00. Voir termes dans le coupon.

Assortiment complet de disques étrangers. Polonais, Suédois, Norvégiens, Français, Finlandais, Bohémiens, Russes, Hongrois, Allemands. Ce coupon ne vous oblige en rien; il vous donne droit à un essai gratuit.

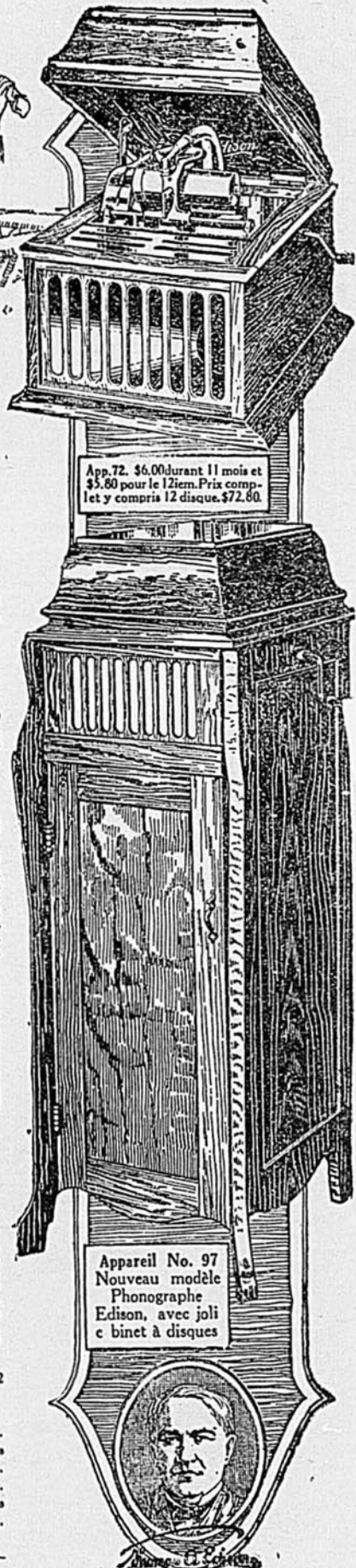
F.K. Babson, Distributeurs du Phonographe Edison

311 rue King Est, Toronto, Ontario, Dépt. 779 62 rue Albert, Winnipeg, Canada.
Bureau des E.-U.; Edifice Edison, Chicago Illinois.

Cher M. Babson:— Comme vous me l'offrez, je désire essayer gratuitement le merveilleux phonographe Edison, nouveau modèle. Envoyez-moi l'appareil ci-dessous indiqué d'une croix. Si je décide de l'acheter j'aurai le privilège de vous payer son prix à rabais le plus bas, selon vos conditions spéciales. Je consens simplement à aller chercher l'instrument au point d'arrivée, payer les frais d'express et s'il ne me donne pas entière satisfaction je me réserve le droit de vous le retourner immédiatement à vos frais. Sinon je enverrai le premier paiement de \$1.00 et dans les 48 heures qui suivront l'essai ou aussitôt que possible, soit avant une semaine, je ferai par la suite les paiements mensuels (indiquez dans les carrés ci-dessous lequel des appareils vous désirez avoir). L'instrument vous appartient tant que tous les paiements n'auront pas été effectués. Cette offre concerne seulement les personnes âgées de plus de 21 ans. Si vous ne les avez pas, demandez à votre père, votre mère ou votre tuteur de bien vouloir remplir et signer ce coupon pour vous.

App. No. 72 \$6.00 par mois pendant 11 mois et 5.80 pour le 12ième mois. Prix 12 disques compris, \$72.80. App. No. 97 \$8.00 par mois pendant 12 mois. Prix, 12 disques compris, 97.00.

Mon nom..... Adresse ou R. F. D. No.....
Ville..... Province..... Expédiez par..... Express
Point d'expédition..... Expédiez par..... Occupation.....
Age..... marié ou célibataire..... Si vous avez un emploi déterminé, veuillez déclarer le salaire.....
Depuis combien de temps demeurez-vous là où vous êtes actuellement ou dans les environs?..... Si vous avez à changer de demeure au cours de l'année prochaine, quelle sera votre nouvelle adresse?.....



Appareil No. 97
Nouveau modèle
Phonographe
Edison, avec joli
cabinet à disques

M. T. Doherty,
Inst. Institute Commissioner,
Department of Agriculture,
Ottawa, Ont.